

**Abris fiscaux  
et fonds mutuels  
Lesquels choisir?**

**Notaire et avocat:  
des professions qui évoluent**

Entrevues

**Francine Fontaine  
Antonine Maillet**

# POUR VOUS... ET LES DIPLÔMÉS DE DEMAIN

De vos partenaires, vous exigez la disponibilité et la compétence.  
De votre courtier d'assurances, vous exigez en plus une attention toute particulière.  
Chez Meloche, nous en sommes conscients. Vous pouvez nous joindre de 8 h 30 à 21 h,  
du lundi au vendredi et, en cas d'urgence, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.  
Profitez aussi des facilités de paiement en 11 ou 12 mois, sans frais!

## VOTRE ASSURANCE HABITATION

### Des solutions intelligentes:

- ✦ une gamme d'options;
- ✦ pour les propriétaires occupants, la «SOLUTION UN MILLION» de L'OPTIMUM.

## VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE

### La performance même:

- ✦ franchise décroissant de 10 % par année consécutive sans accident;
  - ✦ remplacement possible par un véhicule neuf de votre voiture sérieusement endommagée, si elle a moins d'un an au moment de l'accident;
  - ✦ garantie de 12 mois sur les réparations et une voiture de courtoisie à votre disposition offertes par les garagistes/concessionnaires membres du réseau L'OPTIMUM, dans la région de Montréal.
- ✦ Jusqu'à 5 millions de dollars en responsabilité complémentaire des particuliers.

Le programme L'OPTIMUM est parrainé par:

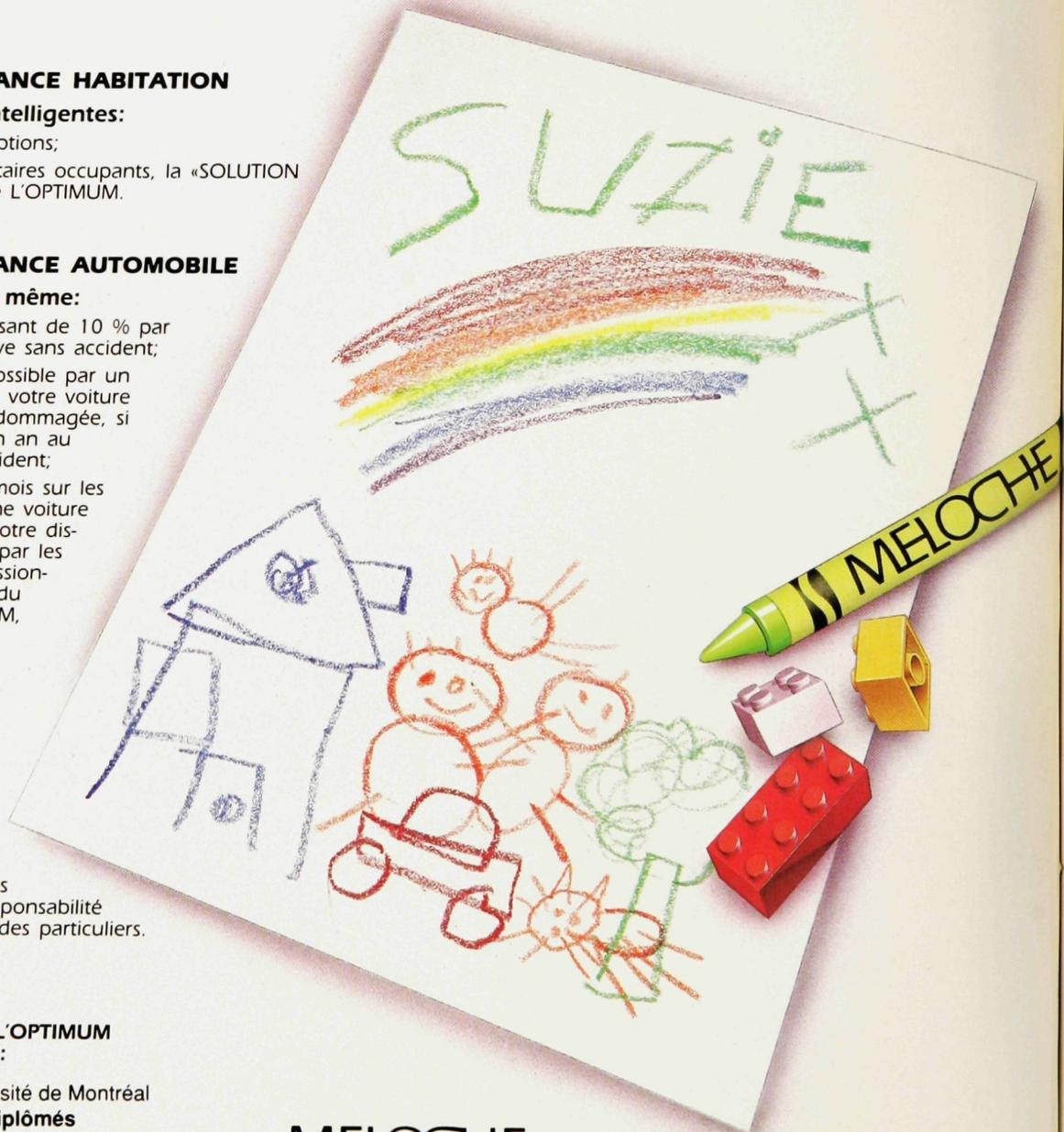


Université de Montréal  
Les Diplômés

**MELOCHE**  
courtiers d'assurances

Offre en exclusivité le programme L'OPTIMUM

(514) 384-1112 ✦ 1 800 361-3821 ✦ Télécopieur: (514) 385-2196



2

## MOT DU PRÉSIDENT

En 67 tout était beau!

3

## AVANT-PROPOS

Le RAP du FISC

4

## RECHERCHE

L'âme en deuil de son idéal

C'est à tort que le burn out est considéré comme un épuisement professionnel. Le travail ne serait que l'élément déclencheur de perturbations psychologiques latentes.

6

## DOSSIERS

## La meilleure garderie pour vos placements

Comme pour le développement d'un enfant, le placement financier nécessite les meilleures conditions possible pour assurer une croissance réelle et optimum.

9

## Les abris fiscaux

Quels sont les abris fiscaux encore disponibles? Lesquels correspondent le mieux à vos besoins? Qu'y a-t-il de nouveau dans les régimes de retraite? Voici tout ce qu'il faut savoir pour démystifier ces échappatoires légales.

16

## Droit et environnement: les méandres de la loi

Notre législation sur la protection de l'environnement est propre propre propre... en principe. Mais est-elle pour autant efficace?

20

## Sortie de cour

Le rôle traditionnel de l'avocat plaideur avec toge et rabat s'estompe progressivement au profit de nouvelles fonctions qui sont davantage celles de conseiller juridique.

23

## Le juriste de l'entente

Spécialiste du droit préventif, le notaire peut vous aider à prévenir les litiges et vous éviter bien des déboires.

25

## ENTRE NOUS

29

## PORTRAIT

## Antonine Maillet, créatrice de géants

«L'écrivain ne peut être modeste. Il doit voir grand puisqu'il s'est donné comme mission de refaire le monde.»

31

## CARNET

35

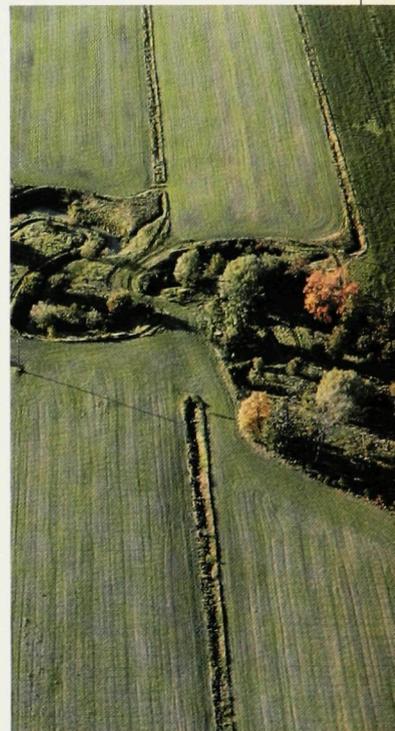
## ENTRE GUILLEMETS

39

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT



9



16



29



# LES DIPLÔMÉS

## Conseil d'administration des Diplômés de l'Université de Montréal

Christian Tremblay, président  
 Marie-Claude Gévy, première vice-présidente  
 Danielle Dansereau, vice-présidente (revue)  
 Jacques Gaumond, vice-président (activités honorifiques)  
 Robert Théroix, vice-président (activités socio-culturelles, sportives et régionales)  
 Jo-Anne L'Heureux-Giguère, administratrice  
 Marie-Claire Hélie, administratrice  
 Jeanne Wojas, administratrice  
 Gilles Dansereau, administrateur  
 Robert Dessureault, administrateur  
 France Cardin, administratrice  
 Nicole De Grandmont, administratrice  
 Claire McNicoll, vice-rectrice aux affaires publiques  
 Louis Cyr, président sortant  
 Michel Saint-Laurent, secrétaire général

## Représentants des diplômés au Conseil de l'U. de M.

Pierre Grand'Maison

## Rédacteur en chef

Ronald Prigent, Direction des communications de l'U. de M.

## Rédacteur en chef adjoint

Daniel Baril, Direction des communications de l'U. de M.

## Collaboration

Josée Gauthier, André Lamarche, Claude Lamarche, Michel Matifat, François Morency, Alain Paris

## Graphisme

Jean R. Beauchesne  
 Daniel Bergeron, Direction des communications de l'U. de M.

## Photographies

Bernard Lambert,  
 Direction des communications de l'U. de M.  
 Page couverture: Ville de Montréal

## Impression

Interlitho inc.

## Publicité

Carole Gauthier-Saumis (responsable)  
 (514) 343-6230

ISSN 0228-9636

Dépôt légal D-6880028.

Bibliothèque nationale du Québec

Publiée quatre fois l'an

Tirage 100 000

## Siège social

3750, rue Jean-Brillant  
 Bureau 410  
 Montréal (Québec)  
 H3T 1P1  
 (514) 343-6230  
 Prix d'un numéro: 2\$  
 Abonnement annuel: 6\$  
 À l'étranger: 8\$

Courrier de 2e classe

Enregistrement n° 6545

Les auteurs des articles publiés dans Les Diplômés conservent l'entière responsabilité de leurs opinions.

Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source et les auteurs.

# En 67 tout était beau!



« C'était l'année d'amour, c'était l'année d'Expo... » comme l'a si bien chanté Beau Dommage au temps de ses plus grands succès.

Bon nombre de nos diplômés n'ont évidemment aucun souvenir de cette année 67 et des années 60, qui marquèrent à plus d'un titre notre petite histoire et notre Histoire tout court. 1967 et l'Expo qui lui est associée furent en effet une occasion extraordinaire pour le Québec d'alors de faire preuve de façon spectaculaire qu'il avait atteint sa pleine maturité, après quelques années de ce qu'on appelait déjà une Révolution tranquille.

Cette maturité, le Québec l'afficha de façon extraordinaire en devenant, pendant six mois, le carrefour du monde entier. Et le temps d'une demie année, Montréal réussit à jouir véritablement du statut de grande ville internationale, statut aujourd'hui mis en doute par plusieurs.

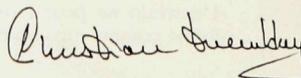
C'est dans ce contexte d'effervescence et de dynamisme que l'Association des diplômés créa sa plus importante distinction, soit l'Ordre du mérite. Il fut alors convenu de décerner cet honneur, chaque année, à un diplômé s'étant distingué par sa carrière et par sa contribution au rayonnement de l'Université de Montréal. Le premier récipiendaire fut le premier ministre du Québec de l'époque, M. Daniel Johnson (droit 1940).

Vingt-cinq ans plus tard, les Diplômés ont décidé d'honorer un autre Québécois qui a connu une carrière exceptionnelle: M. Jean Campeau (HEC 1955). La cérémonie aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> mai 1992, dans le cadre d'une soirée de gala qui se tiendra au Ritz-Carlton. Rappelons que M. Campeau s'est particulièrement illustré en présidant pendant de nombreuses années, et avec beaucoup de succès, les activités de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Plus récemment, il a coprésidé la commission Bélanger-Campeau qui s'est penché sur l'avenir du Québec ... 24 ans après Expo 67!

Permettez-moi en terminant de féliciter M. Pierre Grand'Maison (Polytechnique 1973) qui vient d'être choisi pour représenter les diplômés au Conseil de l'Université de Montréal. M. Grand'Maison a été président de notre Association de 1986 à 1988. Nul doute qu'il saura s'acquitter dignement de sa tâche au cours des cinq prochaines années.

Enfin, en mon nom et au nom de l'Association, je souhaite à tous et à toutes de joyeuses Fêtes. Je souhaite également que 1992 soit une année de bonheur pour vous et vos proches.

.....  
 Le président,



Christian Tremblay  
 Relations industrielles 1976



# L'âme en deuil de son idéal

Josée Gauthier

**C'est à tort que le burn out est considéré comme un épuisement professionnel. Le travail ne serait que l'élément déclencheur de perturbations psychologiques latentes.**

**M**algré les nombreuses études sur le sujet, le mot «burn out» n'a pas encore connu ses lettres de noblesse française, contrairement à son acolyte, le stress. Ainsi, l'entrée au titre de doctorat lui est interdite. Dans sa thèse traitant de ce sujet, Francine Fontaine a donc parlé d'«épuisement professionnel», de deuil pathologique et de désordre de la personnalité.

Psychologue clinicienne, Francine Fontaine critique l'appellation française du terme «burn out»: «Parler d'épuise-

ment professionnel biaise le concept puisque l'on fait du burn out une maladie du travail, alors qu'il s'agit d'une brûlure interne comme le suggère la traduction d'un livre du psychanalyste amé-

ricain Herbert Freudenberger.»

Freudenberger a été le premier à utiliser l'expression «burn out» en 1974. Ayant lui-même fait un burn out, il a su décrire le phénomène et la conjoncture dans laquelle il s'était épuisé. Par la suite, des auteurs ont plutôt mesuré les conditions environnementales propices, selon eux, à l'éclosion du burn out. La maladie déviait alors de la trajectoire initialement tracée par Freudenberger et devenait industrielle.

Dans sa recherche, Francine Fontaine réhabilite

la pensée de celui qu'elle qualifie d'«auteur-clé» en ce domaine. «Tel que décrit par Freudenberger, je considère le burn out comme la maladie de l'âme en deuil de son idéal. Le deuil est ici un concept très vaste. Il s'applique à des pertes en général, qu'il s'agisse de mortalité, de rupture, de perte de santé ou perte financière. Un processus de deuil se fait par étapes: le choc, la révolte, la tristesse ou la dépression, puis l'acceptation ou le renoncement. Lorsque le deuil n'est pas résolu, on parle de deuil pathologique, un syndrome que Freud a relié à la perte de l'estime de soi.»

## Pourquoi l'un et pas l'autre?

Avant de devenir psychologue, Francine Fontaine a travaillé comme infirmière aux soins intensifs et au Département de psychiatrie de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Tout au long de sa formation universitaire, elle y a fait du temps partiel, «une sorte de stage permanent où je pouvais ap-



pliquer les techniques d'entrevue et confronter ce que j'apprenais avec les diagnostics posés par les psychiatres», raconte-t-elle en riant.

Moins drôle cependant était le cas de cette collègue infirmière qui, en processus de burn out, avait développé des comportements cyniques avec la clientèle. «Je la connaissais suffisamment, précise Francine Fontaine, pour savoir que le travail n'était pas seul en cause. D'ailleurs, comment expliquer que dans un même milieu de travail une personne fasse un burn out, mais pas le reste de l'équipe?»

La question venait corroborer l'intuition pressentie par la chercheuse, à savoir que le dit épuisement professionnel tirait son origine bien ailleurs que dans le travail. À son avis, «il ne faut surtout pas confondre burn out et *worn out* que l'on pourrait traduire par *écoeurite aigüe*. Dans le dernier cas, une semaine de vacances peut soulager d'une surcharge de travail alors que le burn out est une maladie grave qui prend du temps à guérir.»

Dans le but d'illustrer les facteurs internes sous-jacents au burn out, Francine Fontaine a mené une enquête auprès de 329 infirmières francophones de la région de Montréal. Le groupe étudié a été recruté au sein des hôpitaux Maisonneuve-Rosemont, Notre-Dame et Hôtel-Dieu de même que dans les CLSC de la Rive-Sud.

Analyses statistiques à l'appui, l'étude est concluante: «L'épuisement professionnel, soutient la chercheuse dans sa thèse de doctorat, est en lien avec certains éléments de la personnalité des sujets atteints. Les sources de stress liées au travail ne constituent que l'élément déclencheur d'une dynamique pathogène latente. C'est pourquoi, certains deviennent épuisés, d'autres non.» Une faible estime de soi, des symptô-

mes de deuil pathologique et de perturbation de l'attachement tout comme une autonomie compulsive et une tendance démesurée à prodiguer des soins sont des traits de caractère qui prédisposent au burn out.

### Le travail: bouc émissaire

La maladie serait donc une échappatoire à une souffrance profonde. «La fuite est effectivement l'un des concepts fondamentaux de la problématique du burn out, déclare la psychologue clinicienne. Pour éviter d'affronter son mal de vivre, le sujet s'enfonce souvent dans le travail. Mais tôt ou tard, le mal de vivre le rattrapera.»

En juin dernier, Francine Fontaine rappelait aux membres de l'Association canadienne de santé mentale que «ce mal de l'âme en deuil de son idéal correspond à une déchirure d'abord ressentie au plus profond de soi et qui en vient à s'extérioriser. Tel un feu qui couve et qui finit par causer ravage, le burn out provient donc d'une flamme.» Cette flamme incendiaire s'attise à un idéal trop grandiose pour être réalisable au plan professionnel ou relationnel. Se projeter ou vouloir se réaliser à travers quelque chose ou quelque chose qui risque de mener à la sensation de vide intérieur et à l'escalade qui s'ensuit: isolement social, méfiance, désarroi, toxicomanie et suicide pour certains.

Le burn out amoureux dont traitait l'Américain Freudenburger dans son livre *Le burn out chez la femme*, a trouvé écho dans la recherche menée par la Québécoise Fontaine. «Parmi les infirmières épuisées ayant participé à l'étude, 46 % admettaient être en difficulté au plan personnel, 25 % en difficulté relationnelle, et seulement 29 % rendaient leur travail responsable de leur souffrance.» Pourtant, 50 % escomptaient réduire leur épuisement professionnel par l'amélioration

de leurs conditions de travail. Comment expliquer cette contradiction?

«Dans le burn out, répond la chercheuse, la projection sur le travail est un mécanisme instinctif. Il est beaucoup plus facile de croire que le patron est mauvais que de vivre un sentiment d'incompétence ou de malaise dans le milieu.»

Francine Fontaine est d'avis que le burn out est un syndrome plus qu'un diagnostic. «Le burn out, c'est la forêt. Ses symptômes en sont les arbres», raconte-t-elle. Céphalée, problème de dos, hypoglycémie, agoraphobie, alcoolisme et toxicomanie; si les essences varient, la mal a toujours le même goût et peut aller jusqu'à la consommation de cocaïne comme l'ont démontré des études américaines.

Même si ces dernières années le phénomène a été analysé sous plusieurs facettes, il reste encore tabou. «Si l'on accole un diagnostic de burn out à une personne venue consulter, il est risqué que ses assurances refusent de défrayer la thérapie, avance la psychologue. Mais si l'on écrit «syndrome anxio-dépressif», là tout va. Ce qui est étrange, signale Francine Fontaine, c'est que les gens «épuisés» souffrent de ne pas avoir été reconnus et que la maladie qui parle justement d'eux ne le soit pas non plus!»

### Une expérience somme toute positive

Parmi les questions de l'enquête menée auprès des infirmières québécoises, l'une scrutait les solutions au burn out. Toutes les personnes ayant souffert d'épuisement dit professionnel avaient consulté soit leur médecin de famille, soit un groupe de support comme les Alcooliques anonymes ou des soutiens naturels tels un conjoint. Plusieurs avaient aussi demandé de l'aide en psychothérapie et en psychiatrie.

Sans être psychanalyste, Francine Fontaine est d'orientation analytique. «Quand la personne épuisée est dans son tourbillon, il faut lui recommander rapidement de consulter un médecin et d'obtenir un congé de maladie. Il s'agit de voir à sa sécurité physique d'abord et avant tout. Puis, la psychothérapie étant un lieu privilégié pour se brancer sur soi, elle peut permettre au sujet de se confronter à ses deuils non résolus métamorphosant ainsi la maladie en une occasion d'enrichissement.»

Un préjugé tenace colporte qu'une personne qui a fait un burn out sera fragile pour le reste de ses jours. Francine Fontaine réfute une telle idée. «69 % des sujets de l'étude ont considéré qu'une fois sortis du burn out, leur caractère s'était vraiment modifié de façon positive. Dégagées de ce mal de l'âme, ces personnes se sentaient moins perfectionnistes, plus enclines à s'affirmer et plus autonomes au plan affectif. Pour elles, le burn out avait été une expérience de croissance personnelle douloureuse, mais aussi très riche. Elles qualifiaient leur burn out d'héritage.»

Même si le burn out est un sujet difficile à épuiser, d'autres thèmes de recherche intéressent la psychologue Francine Fontaine; parmi ceux-ci, le concept du «border line», un trouble de personnalité qui se situe entre la névrose et la psychose. En attendant de parcourir à nouveau le labyrinthe de la psyché humaine, Francine Fontaine n'a qu'un souhait: «J'espère qu'on comprendra que le burn out est un processus évolutif mettant en cause des éléments intrinsèques à la personne beaucoup plus que des éléments extérieurs rattachés au travail. Si l'on pouvait défaire l'association burn out/travail, j'en serais bien heureuse.» ●

## Une solution aux besoins croissants d'aide à domicile

Soins de santé **OLSTEN**

(Anciennement LES SERVICES DE SANTÉ UPJOHN)

30 boul. St-Joseph E.  
suite 108  
Téléphone: 987-1116

4269 Ste-Catherine O.  
suite 500  
Téléphone: 939-9931

- Soins infirmiers
  - Traitement
- Assistance dans les soins quotidiens
  - Bain
- Assistance dans les activités quotidiennes
  - Préparation d'un repas
  - Visite chez le médecin

Les fonds mutuels

# La meilleure garderie pour vos placements

.....

**Comme pour le développement d'un enfant, le placement financier nécessite les meilleures conditions possible pour assurer une croissance réelle et optimum.**

François Morency

.....

**Q**uand vient le temps de prendre des vacances, plusieurs parents se voient confrontés au problème de trouver la *bonne garderie* pour leurs enfants. Personne évidemment ne prendrait de décision à la légère face à cette importante question.

Aussi important est le problème de trouver une *gardienne* pour son portefeuille d'investissements. Nul besoin de prendre des vacances toutefois pour réaliser à quel point nous avons besoin de professionnels pour prendre soin quotidiennement de l'évolution de nos placements. Bien sûr, certains réussissent très bien à s'en occuper eux-mêmes. Il leur faut dénicher la bonne occasion, décider rapidement des achats, des ventes et des investissements, développer une stratégie de croissance compte tenu de la conjoncture économique et politique: bref, prendre le temps d'apprendre et surtout de s'en occuper.

Une majorité réalise cependant, qu'il faut souvent payer cher pour apprendre et qu'il est plus rentable de s'occuper de sa profession ou de son entreprise que de ses placements. Souvent ce choix est le fruit de circonstances beaucoup plus que d'une décision éclairée.

## Les placements garantis

Par prudence ou par négligence, un grand nombre de contribuables deviennent des champions des placements en certificat de dépôts garantis, d'obligations d'épargne ou de rentes de retraite. Ces placements passifs apportent une paix d'esprit temporaire. Par contre, à chaque mois d'avril, ces champions doi-

vent reconnaître un ralentissement dans leur progression financière.

Le Tableau 1 nous présente le rendement d'un investissement de 100 000 \$ placé dans une obligation d'épargne à 8,5 %. Comme on peut le constater, notre champion doit admettre sa première défaite garantie. Après s'être assuré d'une réserve liquide suffisante, un investisseur doit rechercher un rendement réel net supérieur à l'impôt payé et à l'inflation.

En 1991, nous devons prévoir un taux d'inflation d'au moins 4,5 % et un taux marginal d'impôt pour le Québec de 51,1 % maximum. Il ne faut jamais oublier que l'intérêt est ce que l'on paie à un investisseur pour attendre: un mois, six mois, un an, cinq ans... Un tel capital demeure passif mais garanti. Il est très difficile de faire fortune en étant en attente!

Après seulement dix ans d'investissements garantis, le capital initial de 100 000 \$ devrait valoir 155 300 \$ afin de conserver - si l'inflation se maintient à 4,5 % - son pouvoir d'achat. Mais notre champion perd, dès la première année, 87 \$ et sa situation ne s'améliorera pas. Nul besoin de faire garder ses placements pour atteindre ce résultat!

## La bourse

L'euphorie de la dernière décennie du RÉAQ avait donné le goût d'investir dans les entreprises du Québec. Le jeu de l'offre et de la demande a entraîné une surenchère des titres, déjà émis avec une prime. La ferveur des jeunes investisseurs a été frappée par des coups de foudre. Ils investissaient comme des partisans au

hockey; ils croyaient que la garantie de la coupe Stanley était proportionnelle aux cris d'encouragement et aux déchaînements de foule.

Mais, il y eut le 19 octobre 1987. Les profits tombèrent et une panique s'empara des investisseurs. Pour les néophytes, la bourse venait d'être frappée par la peste: plus jamais!

### L'appât du gain

Le temps a passé. Les indices boursiers récupérèrent leurs pertes et tranquillement les investisseurs aguerris reprisent des positions d'investissement dans le marché.

L'illusion a disparu pour faire face à la réalité. Peu importe l'amplitude d'octobre 87, le marché boursier a ses cycles de hausses et de baisses. Espérer faire un profit, en moins de six mois, est un jeu dangereux. Investir dans des corporations inscrites à la bourse, c'est participer au financement de leurs projets et de leur expansion. Tout chef d'entreprise reconnaît qu'il faut de trois à cinq ans pour que de tels projets génèrent leur rentabilité.

Alors pourquoi cette impatience du gain rapide? L'appât du gain demeure toujours un mauvais conseiller. Sans être professionnel, il est facile de se laisser emporter par la vague des rumeurs et

Tableau 1

### Rendement des obligations d'épargne

Capital investi:	100 000 \$
Rendement:	8,5 %
Revenu annuel:	8 500 \$
Moins impôt (51,1 %):	4 087
Revenu après impôt:	4 413 \$
Moins inflation (4,5 %):	4 500
Rendement réel net:	87 \$ négatif

même, de tomber amoureux de ses placements. Mais qui peut vraiment prendre soin d'un portefeuille de placements?

### Les fonds mutuels

Rares sont les gestionnaires de portefeuille qui acceptent de gérer un portefeuille de moins de 1 000 000 \$. C'est pourquoi les fonds mutuels constituent une solution gagnante pour une majorité d'investisseurs. Attention, l'époque des fonds mutuels «équilibrés» est révolue. Les fonds mutuels sont devenus des outils d'investissement extrêmement sophistiqués. Une seule classification ne peut réussir à présenter toute la gamme des produits offerts. Le Tableau 2 expose

l'ampleur du choix offert par près de 100 familles de gestionnaires de fonds regroupant plus de 700 fonds mutuels au Canada.

La sélection d'un portefeuille de fonds d'investissement doit correspondre à des critères rigoureux. Voici les principaux critères de sélection à considérer:

- objectifs du client;
- tempérament d'investisseur;
- ampleur du capital;
- diversification:
  - pays,
  - gestionnaire,
  - véhicule financier;
- sécurité du capital;
- performance passée;
- période d'investissement.

Il est vrai que les meilleurs fonds d'investissement maintiennent un rendement moyen de 12 à 15 % sur la base des dix dernières années. Au cours de la dernière année, ils affichaient un rendement annuel d'entre 5 et 15 %. Dans bien des cas, les fonds d'investissement constituent actuellement une opportunité d'investissement: leurs prix d'achat sont bas.

Il faut un certain courage pour investir. Le vieux principe - acheter lorsque le marché est bas et vendre lorsqu'il

**LANGLOIS**  
**ROBERT**

# UN ALLIAGE PERFORMANT

AVOCATS

NOTRE EXPERTISE EN DROIT DES AFFAIRES ET EN LITIGE

MONTRÉAL

127, RUE SAINT-PIERRE  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2Y 2L6

(514) 842-9512

QUÉBEC

801, CHEMIN SAINT-LOUIS  
BUREAU 160  
QUÉBEC (QUÉBEC) G1S 1C1

(418) 682-1212

**LANGLOIS**  
**ROBERT**

UNE ÉQUIPE  
PERFORMANTE

Membre de

**Smith Lyons Langlois Robert**

QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA TORONTO VANCOUVER HONG KONG TAIPEI

est haut - fonctionne toujours pour obtenir un profit. Mais il est plus difficile, dans le domaine financier, d'identifier une opportunité à un prix alléchant. Il faut de l'expérience et des connaissances afin de ne pas confondre la beauté avec la laideur. En placement, comme ailleurs, le professionnalisme a toujours sa place.

### La bonne garderie

Les gestionnaires de fonds mutuels offrent l'une des meilleures garderies pour les placements de qualité. Votre argent, après impôt, pourra atteindre un rendement supérieur (dividende - gain en capital) tout en assurant une sécurité par une diversification à plusieurs dimensions (gestionnaire, pays, véhicules).

Les fonds mutuels, comme l'a déclaré le ministre des Finances Gérard D. Lévesque après la baisse d'octobre 87, offrent une paix d'esprit parce que les placements sont gérés professionnellement. Il est temps de trouver la bonne garderie pour vos placements!

*François Morency (MBA, Adm.A, P.F.C.) est directeur de Performance Services Financiers.*

**Tableau 2**

#### Apperçu de la diversité des fonds mutuels

- |   |  |
|---|--|
| 1- Politique de placement:  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- spéculative</li> <li>- agressive</li> <li>- modérée</li> <li>- conservatrice</li> </ul>   |
| 2- Zone géographique:   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Canada</li> <li>- États-Unis</li> <li>- Japon</li> <li>- Royaume Uni</li> <li>- Extrême Orient</li> <li>- Australie</li> <li>- Europe</li> <li>- Mondial</li> </ul> |
| 3- Véhicules financiers:  |  |
| A. secteur revenu fixe:   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- obligations</li> <li>- marché monétaire</li> <li>- actions privilégiées</li> <li>- hypothèques</li> </ul>   |
| B. secteur de croissance:<br>(dans tous les secteurs industriels) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- actions ordinaires</li> <li>- actions convertibles</li> <li>- options</li> </ul>  |
| C. secteur des biens tangibles:                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- métaux précieux</li> <li>- ressources naturelles</li> <li>- immobilier</li> </ul>   |
| 4- Modalité d'acquisition:  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- investissement ouvert</li> <li>- contribution au Réer</li> <li>- épargne systématique</li> <li>- levier financier</li> </ul>  |



Photo: Ville de Montréal

Le marché boursier aura toujours ses hauts et ses bas et comporte donc une part importante de risque. L'appât du gain rapide est mauvais conseiller, préviennent les experts.



**Comptables  
agréés  
du Québec**

**POUR VOIR CLAIR  
POUR VOIR LOIN  
POUR VOIR JUSTE**

L'ORDRE DANS LES AFFAIRES

Alain Paris  
Michel Matifat

# Les abris fiscaux

Quels sont les abris fiscaux encore disponibles? Lesquels correspondent le mieux à vos besoins? Qu'y a-t-il de nouveau dans les régimes de retraite? Voici tout ce qu'il faut savoir pour démystifier ces échappatoires légales.

Les investissements dans la production cinématographique peuvent être déductibles d'impôt. Ci-contre, le tournage du film québécois *Portion d'éternité*.

Photo: Publiphoto

**U**n abri fiscal est d'abord et avant tout un investissement qui comporte un risque et auquel on a attaché des allègements fiscaux. Le début des années 90 a vu la disparition de plusieurs d'entre eux et une baisse de popularité pour certains autres. Le désintéressement s'est accru davantage avec les mesures coercitives introdui-

tes par les deux niveaux de gouvernement. On n'a qu'à penser à l'impôt minimum de remplacement ou aux pertes nettes cumulatives sur placement. Le choix d'un abri fiscal n'est plus chose facile. Pour vous aider à vous y retrouver, voici un survol des abris encore en vigueur pour l'année courante.



### Régime enregistré d'épargne-retraite

L'abri fiscal qui devrait toujours avoir préséance sur tous les autres est, bien entendu, le Régime enregistré d'épargne-retraite (R.E.É.R.). Le R.E.É.R. est un régime d'épargne en vue de la retraite. Ce régime permet une déduction dans le calcul du revenu imposable, le report des impôts à une année ultérieure et l'accumulation d'un capital en franchise d'impôt pour la retraite.

L'année 1991 marque la mise en place de la réforme de la retraite. Cette réforme vise à instaurer une plus grande équité entre les différents régimes et une flexibilité accrue des cotisations au R.E.É.R., tout en permettant des cotisations d'un montant plus élevé. Entre autres, le nouveau régime permet au contribuable de reporter les contributions au R.E.É.R. non-utilisées sur sept ans.

Les contributions peuvent être effectuées au cours de l'année d'imposition ou dans les 60 jours suivant son expiration. Ainsi, le 29 février 1992 constitue la date limite pour l'année d'imposition 1991. Il est préférable d'effectuer le dépôt des contributions en début d'année plutôt que d'attendre 14 mois plus tard, les intérêts s'accumulent à l'abri de l'impôt sur une période plus longue.

Pour l'année d'imposition 1991, première année de la réforme, le plafond des cotisations est de 18 % du revenu gagné de l'année précédente, soit l'année d'imposition 1990, jusqu'à concurrence de 11 500 \$. Ce plafond augmentera de façon graduelle jusqu'en 1995 où il atteindra 15 500 \$; il sera indexé par la suite.

Le contribuable participant à un Régime de pension agréé (R.P.A.) - régime de retraite constitué par l'employeur - devra connaître son facteur d'équivalence. Celui-ci correspond à la valeur des prestations versées au R.P.A. Il variera en fonction du revenu salarial et de la générosité du régime de retraite de l'employeur. Il ne peut toutefois excéder le plafond monétaire annuel et devra être inférieur au plafond d'au moins 1 000 \$ (soit un maximum de 10 500 \$ pour 1990). Le facteur d'équivalence de l'année précédente (soit 1990 pour l'année d'imposition 1991) doit être soustrait de la limite applicable pour l'année courante. Le facteur d'équivalence est indiqué sur le feuillet de renseignement T4 de 1990 à la case 52.

C'est donc dire qu'un individu participant à un R.P.A. en 1990, ayant un facteur d'équivalence de 7 000 \$ et ayant gagné en tant qu'employé 50 000 \$ en 1990 (cette somme constituant son seul revenu) aura droit à une contribution maximale de 2 000 \$ au R.E.É.R. pour 1991 (soit 18 % de 50 000 \$, 9 000 \$

moins le facteur d'équivalence de 7 000 \$).

Un particulier peut contribuer à son R.E.É.R. ou au R.E.É.R. de son conjoint. Cependant, la limite annuelle imposée au particulier ne se trouve pas augmentée du fait qu'il y a dualité de contributions. Ce choix permet à l'individu de fractionner ses revenus à la retraite et ainsi de payer moins d'impôt lors de l'encaissement des sommes provenant de son R.E.É.R.

Pour le conjoint bénéficiaire, la limite annuelle n'est pas touchée par la contribution du conjoint investisseur. Si ces sommes demeurent dans le R.E.É.R. du conjoint pendant au moins deux années complètes après l'année de contribution, le conjoint sera imposé sur les fonds accumulés lors du retrait.

L'économie d'impôt pour un contribuable dont le taux d'imposition est basé sur le taux d'impôt combiné maximum et effectuant la contribution maximale de 11 500 \$ est de 5 879 \$ pour l'année 1991.

Assurez-vous de contribuer le montant maximum à votre R.E.É.R. pour l'année courante. De plus, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1991, vous pouvez verser une cotisation additionnelle globale de 8 000 \$, sans aucune pénalité. Cette cotisation additionnelle ne fera pas l'objet d'une déduction fiscale dans l'année courante; cependant, elle vous permettra d'accumuler des revenus de placement en franchise d'impôt. D'autre part, la déduction de cette cotisation excédentaire de 8 000 \$ pourra toujours être réclamée dans une année subséquente.

### Régime d'épargne action

Le Régime d'épargne action (R.É.A.) permet à un particulier résidant au Québec de déduire de son revenu imposable une partie ou la totalité du coût d'acquisition d'actions nouvellement émises par certaines entreprises. On peut se procurer ce genre d'actions auprès d'un courtier en valeurs mobilières.

Un particulier peut acheter des actions admissibles et les inclure dans un R.É.A. Ainsi, il peut déduire de son revenu un pourcentage (50 %, 100 %, 125 %, 150 % ou 200 %) du coût d'achat des actions. Le pourcentage varie selon le type d'actions et la société émettrice. Le R.É.A. entraîne une économie d'impôt au niveau provincial seulement et pour l'année d'imposition au cours de laquelle les actions ont été acquises.

Un bénéficiaire de R.É.A. peut vendre et acheter d'autres actions à l'intérieur du régime, pourvu qu'il ne retire pas sa contribution initiale avant deux ans. À l'expiration de ce délai, l'économie d'impôt devient permanente.

La date limite pour régler le prix

d'achat d'actions admissibles à un R.É.A. est le 31 décembre 1991. Elles doivent être incorporées dans un R.É.A., c'est-à-dire remises à un courtier, au plus tard le 31 janvier 1992. Pour 1991, la déduction maximale est égale à 10 % du revenu total du particulier. Le revenu total est égal au revenu net moins la déduction au titre de l'exonération de gain en capital.

Depuis le 2 mai 1991, les actions de très grandes sociétés dont les actifs sont supérieurs à 2,5 milliards \$ ne sont plus admissibles au R.É.A. Pour les grandes sociétés (dont les actifs se situent entre 1 et 2,5 milliards \$) le taux de déduction demeure 50 % mais le plafond annuel passe de 1 000 \$ à 2 500 \$ pour 1991 et 1992. Les revenus constitués de dividendes, en argent ou en actions, générés par des actions sont imposés dans l'année de leur perception.

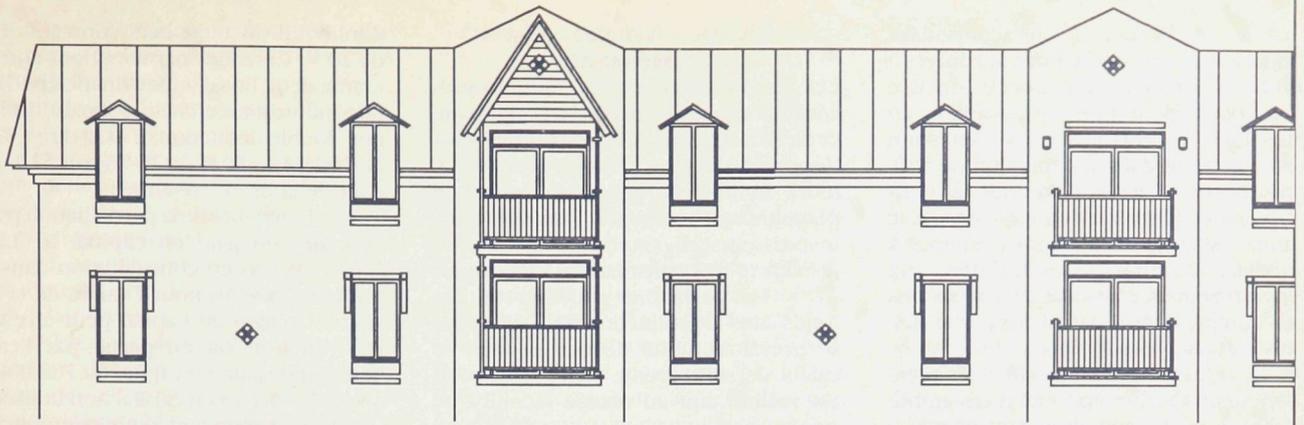
Lorsqu'un particulier se départit d'actions conservées dans un R.É.A. depuis moins de deux ans, la déduction d'impôt obtenue lors de l'achat doit généralement être remise au fisc québécois dans l'année de la revente. En effet, on doit ajouter à son revenu le coût rajusté de l'action vendue dans l'année de disposition. Le coût rajusté est le coût de l'action multiplié par le pourcentage de déduction relatif à cette action. Par exemple, pour une action donnant droit à une déduction de 75 % achetée au coût de 2 000 \$, le coût rajusté sera de 1 500 \$. On peut éviter cette situation en acquérant, dans la même année, de nouvelles actions R.É.A. dont le coût rajusté est au moins égal à celui des actions vendues.

La vente d'actions conservées dans un R.É.A. pendant deux ans ou plus ne modifie en rien l'avantage fiscal initialement conféré lors de leur acquisition. La vente de ces actions, qu'elles soient ou non intégrées à un R.É.A. détenues depuis plus de deux années, peut entraîner un gain ou une perte en capital. S'il s'agit d'un gain en capital, il pourra être admissible à l'exonération de gain en capital de 100 000 \$, en tenant compte des pertes nettes cumulatives sur placement (P.N.C.P.).

### Actions accréditives

L'investisseur peut généralement déduire de son revenu 100 % du coût net des actions accréditives acquises en 1991, et ce, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial. Toutefois, au niveau fédéral la partie non-utilisée des frais d'exploration peut être reportée.

Les frais d'exploration engagés au Québec avant le 1<sup>er</sup> janvier 1994 donnent droit à une déduction supplémentaire de 33 1/3 % dans le calcul du revenu au niveau provincial. De plus, une déduction additionnelle de 33 1/3 % peut s'y ajouter lorsqu'il s'agit de certains tra-



## L'Hôtellerie de Montréal de la Fondation québécoise du cancer: une réalisation unique au Québec grâce à la collaboration des Chevaliers de Colomb

Le 15 décembre 1988, l'inauguration de l'Hôtellerie de Montréal concrétisait un rêve caressé depuis de nombreuses années par l'équipe de la Fondation québécoise du cancer.

### Un environnement idéal pour traverser des moments difficiles

L'Hôtellerie de Montréal compte vingt-cinq chambres doubles pouvant accueillir cinquante résidents. L'ameublement et la décoration de chacune des chambres sont le fruit de la contribution originale de nombreux décorateurs ensemble ayant gracieusement accepté de réaliser cette première québécoise en matière de résidence pour patients en traitement. De petits salons tranquilles et confortables complètent chaque étage.

HÔTELLERIE DE MONTRÉAL  
2075, RUE DE CHAMPLAIN  
MONTRÉAL (QUÉBEC)  
H2L 2T1  
TÉLÉPHONE: (514) 527-2194

Près des bureaux de la Fondation québécoise du cancer, au rez-de-chaussée, on retrouve une cuisinette et un grand salon où les résidents peuvent recevoir leurs invités.

Pendant la belle saison, les résidents peuvent se reposer dans le joli jardin, véritable havre de verdure, situé à l'arrière de l'Hôtellerie.

Les membres de la Fondation québécoise du cancer et les Chevaliers de Colomb sont heureux d'avoir participé à la création de l'Hôtellerie. La certitude qu'elle remplira sa fonction humanitaire pendant de nombreuses années les encourage à poursuivre leurs démarches afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer et participer à une meilleure organisation de la lutte contre cette maladie au Québec.



vaux d'exploration de surface, portant alors le total des déductions accordées à 166 2/3 %, incluant la déduction de base de 100 % pour frais d'exploration au Canada. En 1991, les frais d'émission seront inclus dans la déduction de base relative aux frais d'exploration au Québec et déductibles en entier la première année, si la société émettrice renonce à déduire ces frais et les transfère aux investisseurs. Ces frais ne seront pas pris en compte dans le calcul des pertes nettes cumulatives sur placements.

Quant aux travaux effectués à l'extérieur du Québec après le 31 décembre 1990, ils ne donnent droit, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial, qu'à la déduction des frais d'exploration. Pour bénéficier de la déduction en 1991, les actions accréditives devront avoir été acquises au plus tard le 31 décembre 1991.

Cet investissement s'avère très spéculatif, donc risqué. Cependant, lorsque le projet se révèle rentable, l'investisseur peut réaliser des revenus substantiels. Habituellement, aucun dividende n'est versé pendant la période de détention, mais l'actionnaire réalise un gain ou une perte en capital lors de la vente des actions. Les revenus sont imposés dans l'année de la perception des revenus.

Le gain en capital réalisé peut être admissible à l'exonération de gain en capital de 100 000 \$. Cependant, il y a lieu de déterminer l'effet des P.N.C.P. avant d'acquiescer ou de vendre ces placements.

### Productions cinématographiques canadiennes

Les productions cinématographiques canadiennes peuvent être à l'origine de certains allègements fiscaux. Elles sont disponibles auprès de courtiers en valeurs mobilières agissant à titre de placeurs sur compte. Pour certains investisseurs, elles sont également offertes auprès des corporations émettrices.

Un particulier qui investit des fonds dans la production d'un film peut se prévaloir d'une déduction dans le calcul de son revenu. Cette déduction est valable tant au niveau fédéral que provincial.

L'investissement dans un film doit être fait au plus tard le 31 décembre 1991. Il n'y a pas de montant maximal pour une année d'imposition. Cependant, le revenu imposable du particulier et les répercussions de l'impôt minimum de remplacement doivent être pris en considération pour décider du montant à investir.

Pour un film certifié canadien, la déduction est de 30 % de la valeur résiduelle (valeur non amortie) du montant de l'investissement dans cette production. Cette déduction est valable au niveau provincial comme au niveau fédéral. Un investissement de 10 000 \$ en 1991 engendrera les déductions suivantes:

3 000 \$ pour 1991 (10 000 \$ X 30 %)

2 100 \$ pour 1992 (7 000 \$ X 30 %)

1 470 \$ pour 1993 (4 900 \$ X 30 %)

et ainsi de suite, jusqu'à épuisement de la valeur résiduelle. Les frais d'émission

donnent droit à une déduction annuelle de 20 %. Certaines participations auront même deux fins d'année financière dans une même année civile donnant droit à une double déduction, c'est-à-dire (30 % de 100 %) + (30 % de 70 %) soit 51 % du coût de la première année.

La revente de la participation peut entraîner un gain en capital. Il devra alors être pris en considération dans le calcul du revenu pour l'année de la revente. Ce gain en capital peut être annulé en tout ou en partie par l'exonération de gain en capital de 100 000 \$ ou par les pertes en capital non utilisées. On devra cependant tenir compte des règles relatives aux P.N.P.C. Ces règles pourraient empêcher un contribuable de profiter pleinement de l'exonération, dans la mesure où il aurait tiré avantage de certaines déductions fiscales entrant dans le calcul des P.N.C.P.

### Fonds de solidarité des travailleurs du Québec

On peut définir le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.S.T.Q.) comme une entreprise à capital de risque. Il suffit de s'adresser au Fonds de solidarité ou à un responsable syndical pour se procurer des actions.

Tout particulier qui n'est pas à la retraite peut investir dans de telles actions. Un tel investissement donne droit à une déduction sous forme de crédit d'impôt, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial.

Les actions du F.S.T.Q. doivent être acquises pendant l'année d'imposition ou au plus tard 60 jours après la fin de l'année. Les crédits d'impôt au niveau fédéral et au niveau provincial (réduction de l'impôt), entraînant une déduction du revenu, sont limités au moins élevé des montants suivants:

At niveau provincial

20 % du montant versé dans l'année ou dans les 60 jours suivant la fin de l'année pour l'achat d'une action de catégorie A du F.S.T.Q.; ou 700 \$. Toute partie non utilisée du crédit peut être reportée sur les années subséquentes.

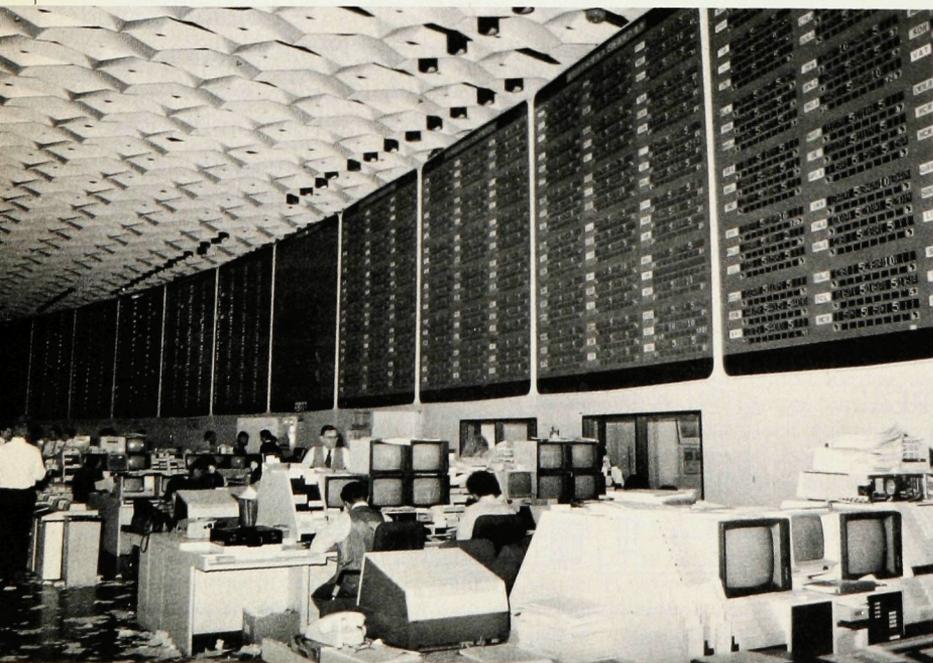
At niveau fédéral

40 % du coût de l'action moins le crédit d'impôt du Québec; ou 700 \$. Si les actions sont achetées dans les 60 premiers jours d'une année, on peut se prévaloir d'un crédit soit dans l'année de l'achat ou pour l'année antérieure.

### Régime d'épargne des parts permanentes des Caisses

Ce nouveau régime, d'une durée temporaire de trois ans, permet aux caisses d'épargne et de crédit d'émettre des parts permanentes, sous réserve d'un montant annuel maximum d'émissions.

Ce produit est disponible auprès



L'investisseur peut déduire 100 % du coût net des actions accréditives acquises en 1991, et ce tant au niveau fédéral que provincial.

des caisses d'épargne et de crédit participantes. Les titres admissibles sont des parts permanentes d'une caisse d'épargne et de crédit participante, acquises par un premier acquéreur.

Un particulier, premier acquéreur, peut bénéficier dans le calcul de son revenu imposable d'une déduction égale au montant de son investissement pour l'année, jusqu'à concurrence des limites prescrites. Cette déduction n'est possible qu'au niveau provincial.

Un particulier peut considérer l'acquisition de titres admissibles faite au cours des 60 premiers jours de 1992 comme déductible en 1991 ou en 1992. La déduction maximale annuelle permise est de 2 000 \$ pour 1991 et de 1 000 \$ pour 1992.

### Société de placements dans l'entreprise québécoise

Une société de placements dans l'entreprise québécoise (S.P.E.Q.) est une société privée de placements qui investit des fonds dans des actions de sociétés privées oeuvrant dans certains secteurs d'activités, à savoir : la fabrication ou la transformation, le tourisme, les services d'informatique et de bureautique, la recherche scientifique et le développement expérimental, l'aquaculture en eau douce, l'environnement, etc.

Ce produit peut être acheté auprès d'un courtier en valeurs mobilières agissant à titre de placeur sur compte et de la S.P.E.Q. émettrice.

Le détenteur d'actions d'une S.P.E.Q. bénéficie d'une déduction au niveau provincial. Cette déduction représente 125 % de la participation rajustée dans les placements que la S.P.E.Q. a fait durant l'année dans des sociétés admissibles, et ce, pour le compte du détenteur d'actions. La participation rajustée pourra être augmentée si la S.P.E.Q. renonce à déduire, en tout ou en partie, les dépenses engagées pour procéder à son émission publique. Ces frais seront alors transférés aux actionnaires qui pourront les déduire.

L'acquisition d'actions d'une S.P.E.Q. par l'entremise d'un régime d'actionariat permet une déduction supplémentaire de 25 % du coût des actions acquises. Les frais d'emprunt et les autres

frais d'acquisition du particulier n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul de la déduction. Cette déduction ne dépend pas de la somme investie en actions ordinaires dans la S.P.E.Q. mais plutôt de l'investissement effectué par celle-ci. La déduction fiscale globale ne peut être supérieure au montant investi dans la S.P.E.Q.

Une déduction supplémentaire de 25 % est accordée pour tout montant investi par une S.P.E.Q. régionale, portant ainsi la déduction totale à 150 %. Il en va de même pour tout placement effectué par une autre S.P.E.Q. dans une région reconnu par ce régime. La déduction passe à 175 % s'il s'agit d'une S.P.E.Q. régionale dont chaque actionnaire est aussi employé de la compagnie bénéficiaire du placement. Une S.P.E.Q. régionale est une S.P.E.Q. qui acquiert des actions de sociétés privées situées en région (Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Bas Saint-Laurent, Saguenay, Lac-Saint-Jean, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, L'Islet, Montmagny, Les Etchemins, etc.)

Le traitement fiscal quant à l'impôt minimum de remplacement aux P.N.C.P. est semblable à celui de la déduction pour R.É.A. La déduction pour S.P.E.Q. n'entre pas dans le calcul des P.N.C.P.

Les actions de la S.P.E.Q. doivent

être acquises au plus tard le 31 décembre 1991. La déduction réclamée par un particulier dans une année ne peut excéder 30 % de son revenu total, c'est-à-dire son revenu net moins la déduction au titre de l'exonération de gain en capital. Par ailleurs, tout excédent demeure déductible selon les mêmes critères au cours des cinq années suivantes.

Les abris fiscaux doivent être soigneusement analysés. Là aussi une planification rigoureuse est essentielle. Il faut étudier attentivement chaque situation financière personnelle et déterminer la façon la plus pertinente d'utiliser les abris fiscaux.

Même si vous comprenez bien le rôle de l'abri fiscal, il faut éviter de s'emballer trop rapidement. Il est important que le choix d'un ou de plusieurs abris fiscaux tienne compte de votre condition et de votre planification. Il est également primordial de rassembler toute l'information et de connaître les conséquences de chaque abri fiscal. Sur ce point, il est recommandé de consulter un expert qui pourra vous guider. ●

*Alain Paris, FCA, est président de l'Ordre des comptables agréés du Québec et vice-président et associé chez Poissant Thibault Peat Marwick Thorne.*

*Michel Matifat, CA, est directeur principal chez Poissant Thibault Peat Marwick Thorne.*

CAMPAGNE NOËL 1991 OXFAM - QUÉBEC

## VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CETTE RÉALITÉ?

### NOUS NON PLUS.

Grâce à vous, cette année, nous avons réalisé 69 projets totalisant 4 198 624 \$.

Grâce à vous, des enfants philippins sourient de nouveau. OXFAM-Québec a financé 66 881 \$ dans le programme du Centre Kaibigan pour les enfants de la rue à Manille.

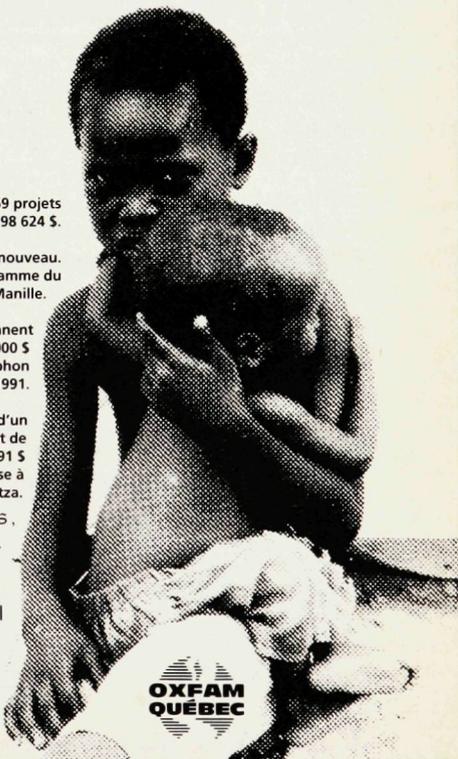
Grâce à vous, des familles du Bangladesh reprennent goût à la vie. OXFAM-Québec a envoyé 300 000 \$ pour des secours destinés aux victimes du typhon survenu en avril 1991.

Grâce à vous, des Maliens trouvent la dignité d'un modeste revenu en travaillant à un projet de coopérative. OXFAM-Québec a envoyé 188 791 \$ pour financer l'appui à l'hydraulique villageoise à Douentza.

DEPUIS TOUJOURS,  
OXFAM, C'EST VOUS.

Envoyez vos dons à:  
**OXFAM-Québec**  
169, rue Saint-Paul Est.  
Montréal (Québec) H2Y 1G8  
Tél. : (514) 866-1773

Plus que jamais votre appui est essentiel. Nous savons, hélas, qu'il faudra faire encore plus en 1992. Et pour continuer à en faire plus, nous avons besoin de  
**1 million \$.**



# RECORD DU MONDE AU CEP SUM

L'AN DERNIER,  
PLUS DE

850 000

PARTICIPANT(E)S  
ONT FRANCHI  
NOS TOURNIQUETS!

EN 1991-1992  
SEREZ-VOUS  
DU NOMBRE?

*Passez à l'action!*

INFORMATION  
ET ABONNEMENT:  
343-6150

Université de Montréal  
Services aux étudiants  
Service des sports

## RÉCIPIENDAIRE DE L'INSIGNE DU MÉRITE 1991



Jeanne Forest, s.g.m.,  
inf., Ph.D.

C'est le 12 novembre dernier, dans le cadre de la 71<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, tenue au Palais des congrès de Montréal, que Soeur Jeanne Forest était honorée de l'Insigne du mérite pour sa contribution exceptionnelle à la profession.

Femme d'avant-garde, dévouée et énergique, cette éducatrice a dédié 33 ans de sa vie professionnelle au perfectionnement des étudiants au niveau du baccalauréat.

Soeur Jeanne Forest a rehaussé par son leadership, le prestige de la profession dans son ensemble tant au plan provincial, national qu'international. De plus, son implication personnelle a eu un effet marqué sur la profession d'infirmière au Québec et par conséquent sur l'ensemble du système professionnel.



Ordre  
des infirmières  
et infirmiers  
du Québec

*L'OIIQ est une corporation professionnelle qui regroupe 62 000 membres.*

## Réveillez votre force financière

Préparez dès maintenant votre avenir et diversifiez vos investissements. Choisissez la famille des Fonds mutuels InvesNat, sans frais d'acquisition :

- Fonds bons du Trésor
- Fonds de marché monétaire
- Fonds de marché monétaire américain
- Fonds d'hypothèques
- Fonds de revenu
- Fonds équilibré
- Fonds d'actions

Pour plus de détails, passez à une succursale de la Banque Nationale ou composez à Montréal le: 866-7040.

À l'extérieur de Montréal, composez sans frais le: 1-800-363-3517.

Offre faite par prospectus seulement.

Admissibles  
au REER

Veuillez me faire parvenir plus d'information sur les Fonds mutuels InvesNat

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : bureau : \_\_\_\_\_

maison : \_\_\_\_\_

Expédiez à :

Placements Banque Nationale Inc.  
600, rue de La Gauchetière ouest, 6<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3B 4L2

FONDS  
MUTUELS  
InvesNat

PLACEMENTS BANQUE NATIONALE INC.

- ❑ Services professionnels en vérification et en gestion
- ❑ Bureaux dans les principales villes du Québec

5, Place Ville-Marie  
bureau 1000  
Montréal (Qc) H3B 4X3  
Téléphone: (514) 871-1850  
Télécopieur: 871-1997

# MAHEU

## Le Groupe Mallette Maheu

### Publireportage

#### Qu'est-ce qu'on entend par "fourrure écologique"?

Le commerce de la fourrure a joué un rôle important dans le développement économique du Canada. Il génère des revenus pour des gens qui, en plus de vivre des produits de la terre sans nuire à la nature, exercent une surveillance indispensable sur l'exploitation des autres ressources! Contrairement à une opinion fort répandue, ce type de commerce est l'un des plus respectueux du milieu naturel.

La fourrure est avant tout un matériau de confection naturel qui ne pollue pas l'environnement. Contrairement aux matières synthétiques, on peut produire la fourrure sans recourir à des ressources qui se font rares. La fourrure ne détruit pas les forêts et n'altère en rien la couche d'ozone! De plus, elle est entièrement biodégradable, ce qui n'est pas le cas des fibres synthétiques fabriquées à partir d'un dérivé du pétrole, ressource non-renouvelable, mettant plus de 300 ans à se décomposer. La production même de ces matières synthétiques nécessite des réactions chimiques à haute température et qui produisent des oxydes d'azote libérant dans l'atmosphère du chlore, du mercure et d'autres substances dangereuses.

Dans un monde transformé par les activités humaines, il devient impérieux de protéger les espèces menacées d'extinction. D'autres parts, à défaut du piégeage, une région peut facilement être surpeuplée de rats musqués ou de castors par exemple, et voir ainsi sa végétation rapidement épuisée. Affectés par la faim, ces mêmes animaux ravagent leur habitat naturel et sont parfois réduits au cannibalisme. Ils menacent alors de transmettre aux animaux domestiques et aux humains diverses maladies hémorragiques. De plus, une surpopulation de castors peut provoquer d'importantes inondations sur les routes et les terres agricoles comme c'est le cas au Canada présentement. D'autres espèces, comme le raton laveur, peuvent détruire et causer des dommages considérables aux récoltes. Les coyotes et les lynx s'attaquent au bétail, tandis que d'autres bêtes s'en prennent aux volailles.

À l'heure actuelle, la population de ratons laveurs, de renards roux, de coyotes et de castors est, au Canada, plus abondante que jamais. L'homme est soumis à la co-existence et au partage du même habitat que les animaux dont une gérance s'impose. À un point tel que sans l'industrie de la fourrure, l'homme devrait quand même exercer un contrôle sur la population faunique, ce qui impliquerait des coûts astronomiques.

Les amis de la nature se préoccupent avec raison du bien-être des animaux. Il est bon de savoir que plus de 90% des

bêtes sauvages capturées au Canada le sont à l'aide de pièges à "mort instantanée", dont l'usage est imposé par la réglementation de nombreuses provinces incluant le Québec. Le Canada est un chef de file mondial en matière de recherche et de mise au point de pièges "non-cruel". (Dans le cadre de notre réglementation, les trappeurs au Québec ne peuvent plus renouveler leur permis de trapper sans suivre un cours de 35 heures!). Les fermes d'élevage ont elles aussi des règles à suivre. Les normes sont élaborées par les associations d'éleveurs en collaboration avec la Fédération des Sociétés Canadiennes d'assistance aux animaux. Tuer des animaux sera toujours une question de survie pour l'homme puisque son alimentation et son habillement en dépendent.

Ainsi donc, l'industrie de la fourrure contribue à la préservation de la nature. Bien réglementée, elle utilise une ressource canadienne renouvelable sans pour autant menacer la survie des espèces animales. Penser que l'on puisse se tenir à l'écart de la nature et la contrôler de l'extérieur comme n'importe quelle machine est une illusion qui nous a conduit dans une impasse écologique certaine. Nous faisons partie intégrante de la nature et avons le droit de puiser à même ses ressources, sans pour autant en priver les futures générations. En un mot, tant que nous protégerons le "capital environnemental", nous pourrons vivre de son "intérêt".

L'auteur canadien Alan Herscovici a autorisé cette rédaction, qui en grande partie relève de son oeuvre "Les droits des animaux? Remise en Question?" (Fides 1986)

Donc la "fourrure écologique" c'est la vraie fourrure! Vivez en harmonie avec la nature et soyez fier de porter votre fourrure !

**Diane Hébert, présidente  
GRIZZLY FOURRURES (1984) LTÉE**



**VENTE D'APRÈS-NOËL AVANT NOËL  
20% à 40% de réduction**

Il n'y a pas que des fourrures conventionnelles chez Grizzly, venez voir les imperméables, les parkas, les cashmeres, "swing" 7/8, tous doublés de fourrure détachable, qui se portent 3 saisons.

**GRIZZLY FOURRURES**

**3692 St-Denis, Montréal Tél.: 288-9959**

Avec présentation de ce coupon

OBTENEZ 10% DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE - Valide jusqu'au 31 jan. 92





# Les méandres de la loi

**Notre législation sur la protection de l'environnement est propre propre... en principe. Mais est-elle pour autant efficace?**

**A**u Québec, quand on rencontre un problème relatif à l'environnement, on passe une loi ou un règlement. Ces lois et ces règlements s'empilent comme les pneus usés à Saint-Amable!

«À elle seule, la législation fédérale compte plus d'une cinquantaine de lois reliées à ce sujet dont la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, adoptée en juin 1988», précise Jean Héту. Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, il fut l'un des premiers juristes québécois à s'intéresser au droit de l'environnement. «L'envers de la médaille, laisse-t-il tomber, c'est que très peu de poursuites ont été intentées en vertu de ces lois à travers le Canada.»

Le Québec, les municipalités et les communautés urbaines ont adopté

de leur côté toute une gamme de lois et de règlements dont certains remontent au siècle dernier (voir encadré). La pièce centrale de cet édifice législatif est la *Loi sur la qualité de l'environnement*, adoptée pour la première fois en 1972 et amendée à maintes reprises depuis.

L'environnement, donc, est bien armé pour se défendre. Alors, comment se fait-il qu'il se défende si mal?

## **Théorie versus pratique**

«C'est une chose que d'adopter des lois draconiennes, c'en est une autre de les appliquer et de les faire respecter», poursuit Jean Héту. Les statistiques concernant les amendes imposées pour les infractions aux lois de l'environnement illustrent ce point de manière fort éloquent.

Les amendes dont sont passibles



Photo: Daniel Baril

Hydro-Québec, en octobre 1990: un dollar d'amende ... et 90 jours pour payer!

«Quand on songe à ce que coûte la préparation d'une cause portée devant les tribunaux, on a l'impression que c'est le gouvernement, et toute la collectivité, qui sont pénalisés pour avoir voulu faire respecter les lois. Et ce n'est certainement pas le meilleur moyen de susciter le respect des lois chez nos concitoyens!»

### Faut-il vraiment être plus sévère?

Une meilleure protection de l'environnement passe-t-elle par l'application rigoureuse des mesures sévères prévues dans les lois? Par exemple, devrait-on faire des pressions pour que les tribunaux imposent les amendes maximales, du moins dans les cas les plus graves?

Quand la peine est trop sévère, selon Jean Héту, elle devient à toutes fins pratiques inapplicable. «À ma connaissance, il est arrivé une seule fois au Canada qu'une amende d'un million de dollars soit imposée, et ce pour une infraction à la loi ontarienne sur la protection de l'environnement. Bien entendu, cette amende ne fut jamais payée car la compagnie polluante fit faillite.»

En matière d'environnement, nos lois et nos règlements sont impeccables pour ce qui est des principes, ce qui est rassurant pour le grand public ... Mais ils ne tiennent guère compte de la réalité. Par exemple, on exige des transporteurs de déchets dangereux qu'ils contractent une assurance. Mais que se passe-t-il si aucune compagnie n'accepte de les assurer? Est-ce qu'un tel article de loi joue un rôle vraiment préventif?

Alors, que faire? S'il y a déjà trop de lois et de règlements qui, de toute façon, ne suffisent pas à protéger adéquatement l'environnement, est-il réaliste de chercher une solution à carac-

tère juridique? Et, si oui, de quel côté faut-il la chercher?

### La dimension économique

Pour Jean Héту, il faut d'abord commencer par reconnaître que le droit de l'environnement est inséparable de la réalité économique. D'ailleurs, poursuit-il, cette réalité économique s'impose d'elle-même quand on fait mine de l'ignorer.

Ainsi on a adopté une réglementation très sévère pour les compagnies de pâtes et papiers mais, compte tenu de leur situation économique précaire, on songe déjà à en reporter l'application de quelques années. De même, le faible montant des amendes imposées aux pollueurs s'explique en bonne partie par le fait que ces pollueurs sont, dans près de la moitié des cas, des producteurs agricoles ayant un statut précaire et jouant un rôle économique essentiel dans l'économie québécoise. Il est donc tout naturel qu'on veuille les ménager.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard, ajoute Jean Héту, si les pays en voie de développement ont des législations et des pratiques beaucoup plus permissives en matière de protection de l'environnement que les pays industrialisés. Ont-ils le choix des moyens pour assurer un semblant de développement économique?

### Tous des pollueurs!

Deuxièmement, il faut aussi reconnaître que la pollution est un phénomène de société, qui a un caractère inévitable. «Nous sommes tous des pollueurs. D'ailleurs, polluer n'est pas en soi un acte illégal. Ce qui est interdit, c'est de dépasser un certain niveau de pollution.» Alors, propose Jean Héту, plutôt que d'instaurer un système fondé sur des amendes aux contrevenants, pourquoi ne pas mettre sur pied un système de

les «pollueurs» ont parfois de quoi faire peur! Ainsi on a fait grand état de la décision récente du gouvernement provincial d'augmenter le plafond de l'amende maximale de 100 000 \$ à un million de dollars! «Comme exercice de relations publiques, dirigé davantage vers la population en général que vers les pollueurs, c'est très bien pensé», commente Jean Héту. «Mais en réalité, ça n'aura pas grand effet si l'on se fie aux pratiques en matière d'amendes.»

Le professeur Héту a en effet pu établir que les amendes imposées à des pollueurs en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* étaient en moyenne de 667,16 \$ par chef d'accusation. L'amende totale la plus élevée se chiffrait à 11 500 \$ et se répartissait en trois chefs d'accusation. L'amende la plus faible pour un chef d'accusation échet à



Photo: Daniel Baril

Les lois sur la protection de l'environnement devront avoir plus de dents si l'on veut éviter que cette image apocalyptique d'une planète sans couche d'ozone ne devienne réalité.

redevances que les entreprises devraient payer en fonction du degré de pollution qu'elles causent?

«C'est d'ailleurs l'approche que la CUM s'apprête à adopter pour ce qui est des rejets dans les égouts. Plus une firme aura de déversements, plus la note sera élevée. On créera ainsi un incitatif économique à réduire le niveau de pollution. C'est comme pour la consommation d'eau. Quand on paie en fonction de la quantité consommée (mesurée au compteur), on y pense à deux fois avant d'arroser son gazon toute la nuit!»

«Aux États-Unis, on est allé jusqu'à établir des quotas de pollution. Ce qui fait qu'une entreprise qui n'épuise pas ses quotas peut les revendre à une entreprise qui a dépassé les siens!»

Cela dit, Jean Héту reconnaît qu'il faudra toujours maintenir la menace de sanctions pénales pour contrer les «tricheurs», c'est-à-dire ceux qui s'écartent considérablement de la norme permise et qui cherchent à déjouer le système. En réservant les amendes les plus fortes aux pires contrevenants, peut-être y a-t-il lieu d'espérer que les tribunaux se montreront plus sévères à leur endroit.

Même le *Code criminel* contient des dispositions qui pourraient être appliquées, par exemple, aux administrateurs de compagnies qui mettent l'environnement en danger. Dans ce cas toutefois, le fardeau de la preuve sera plus lourd puisqu'il faudra démontrer l'intention coupable au-delà de tout doute raisonnable. «On a vu récemment deux cas, en Ontario, où des administrateurs ont été condamnés à la prison. Mais ça demeure exceptionnel.»

### Un nouveau champ de pratique

Les préoccupations écologiques et le développement du droit de l'environnement ont eu des répercussions sur la profession juridique, créant un nouveau champ de pratique. Les gouvernements et les municipalités, tout comme les grands cabinets d'avocats, ont mis sur

## Un droit qui ne date pas d'hier!

Le droit de l'environnement n'est pas une invention des années 70. Et ce, même si l'expression n'est apparue dans l'*Annuaire de jurisprudence du Québec* qu'en 1973 et que la *Loi sur la qualité de l'environnement* date de 1972.

On peut lire dans *La protection juridique de l'environnement au Québec*<sup>(1)</sup> que la première loi de contrôle de la fumée en Angleterre aurait été édictée en 1273. En 1308, une personne était exécutée pour avoir contrevenu à une proclamation royale prohibant l'usage du charbon dans les fournaies. De quoi faire frémir les contrevenants d'aujourd'hui qui s'en tirent nettement à meilleur compte!

Même au Québec, on aurait tort de croire que la préoccupation du milieu juridique pour les questions environnementales remonte à 20 ans. L'expression «pollution» apparaît pour la première fois en 1894 lors de l'adoption de la *Loi de l'hygiène publique de Québec*. Mais il y avait belle lurette que notre société était confrontée à des problèmes environnementaux de tout ordre.

À l'époque de la colonisation française, rappelle André Lachance dans *La vie urbaine en Nouvelle-France*, plusieurs maisons ne possédaient pas de latrines, ce privilège étant réservé aux riches. Les autres se contentaient donc de pots de chambre ou de seaux qu'ils vidaient par la fenêtre dans la rue, quelquefois sur la tête d'un passant! Pas étonnant que le gouverneur Frontenac ait

jugé bon d'ordonner, en 1672, que chaque maison nouvellement construite soit munie de latrines...

La liste des règlements de la Ville de Montréal au siècle dernier est révélatrice des préoccupations de l'époque: *Règlement concernant les fosses d'aisance, latrines, etc* (1868); *Règlement pour défendre d'élever des cochons dans certaines parties de la Cité de Montréal* (1868); *Règlement pour régler le charroyage du fumier et des ordures ménagères* (1891); *Règlement pour enjoindre aux propriétaires d'engins à vapeur en cette Cité de les munir d'appareils à consumer la fumée* (1872).

D'autres indices nous démontrent qu'au siècle dernier, l'environnement était pris au sérieux. Ainsi, en 1886, une manufacture de colle était condamnée à 100 \$ d'amende pour avoir enfreint un règlement prohibant l'exploitation de savonneries à Montréal. Au début du siècle, le propriétaire d'une conciergerie était lui aussi condamné à une amende de 100 \$ pour avoir négligé d'installer un appareil à éliminer la fumée dans son immeuble. En dollars d'aujourd'hui, ces amendes auraient un caractère autrement exemplaire que celles qui sont imposées de nos jours!

(1) Yvon Duplessis, Jean Héту, Jean Piette, *La protection juridique de l'environnement au Québec*, Montréal, Les éditions Thémis, 1982.

le pied des sections consacrées au droit de l'environnement.

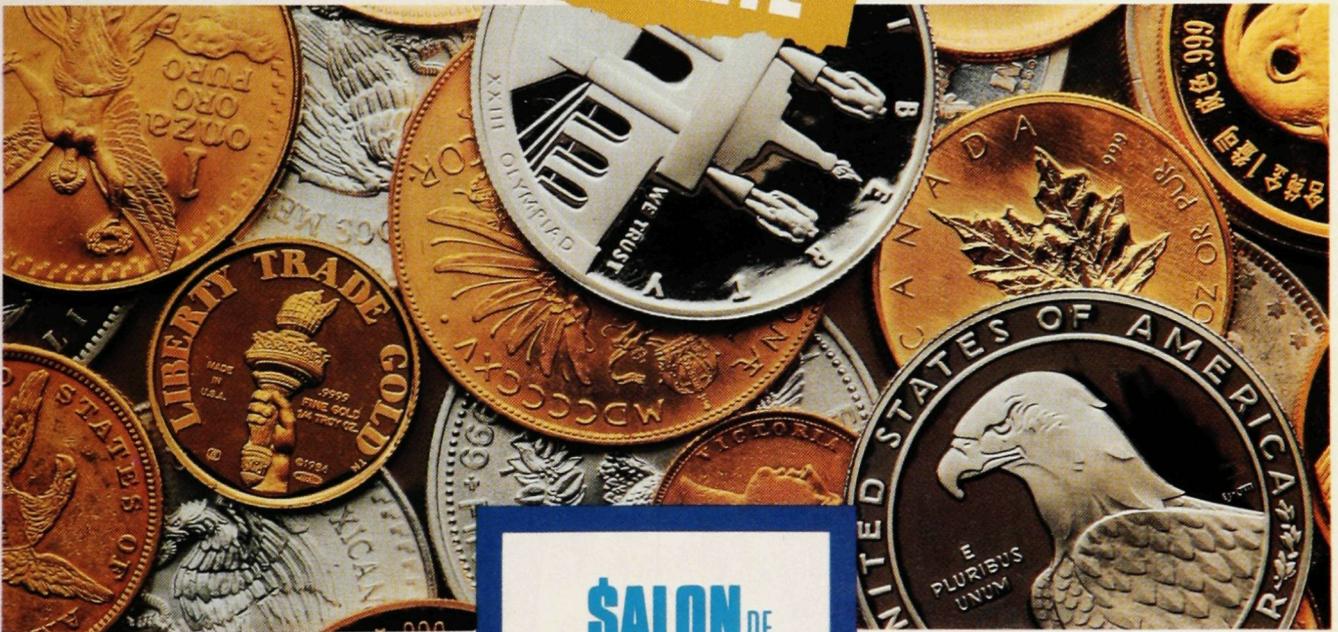
«Nos étudiants sont préoccupés par les questions reliées à l'environnement. D'instinct, ils s'imaginent spontanément dans le rôle de défenseurs de

l'environnement. Il nous faut les détromper. En réalité, dans l'état actuel des choses, la plupart des avocats qui pratiquent le droit de l'environnement sont occupés à défendre les pollueurs!» ●



## Meilleurs voeux de bonheur et de santé

**REÉR**  
**FONDS MUTUELS**  
**BOURSE**  
**ASSURANCES**  
**ABRIS FISCAUX**  
**RETRAITE**



**\$ALON DE**  
**L'ÉPARGNE-**  
**PLACEMENTS**

**ENTRÉE GRATUITE  
SUR PRÉSENTATION  
DE CETTE ANNONCE**



**QUÉBEC • 23 AU 26 JANVIER 1992  
CENTRE DES CONGRÈS**

**MONTRÉAL • 31 JANVIER AU 3 FÉVRIER 1992  
PLACE BONAVENTURE**

# Sortie de cour

**Le rôle traditionnel de l'avocat plaideur avec toge et rabat s'estompe progressivement au profit de nouvelles fonctions qui sont davantage celles de conseiller juridique.**

**À** l'instar des autres professions traditionnelles, celle d'avocat a connu sa part de changements. De nouvelles formes de pratique remplacent les précédentes, la formation des futurs juristes se modifie et le nombre d'avocates augmente; voilà autant de signes confirmant les profondes transformations qui secouent la communauté juridique.

Un sondage général effectué entre juin et octobre 1991 auprès des membres du Barreau révèle que 60 % des avocats inscrits exercent leur profession en pratique privée. L'entreprise privée embauche 7 % des membres alors que 24 % se retrouvent au service des secteurs public et para-public. Un dernier 9 % est classé dans la catégorie «autre».

Le même sondage fait découvrir que la traditionnelle plaidoirie n'est l'apanage que de 16 % des actes professionnels de tous les avocats. Cependant, l'ensemble des juristes posent néanmoins jusqu'à 20 % d'actes qui ne sont pas du ressort exclusif de l'avocat. Finalement, les consultations et avis, rédactions d'actes et de procédures représentent la



Photo: Publiphoto

# AU FAÎTE

BULLETIN DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
Volume 1, numéro 2

Vous  
informer,  
c'est ce  
qui compte  
au Fonds



## SIDA : L'UdeM FAIT ÉQUIPE AVEC HARVARD

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SA FACULTÉ DE MÉDECINE S'ENGAGENT RÉSOLUMENT DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA EN SIGNANT UN ACCORD DE RECHERCHE INTERNATIONAL AVEC L'INSTITUT DU CANCER DANA-FARBER, AFFILIÉ À LA HARVARD MEDICAL SCHOOL.

ratif d'appuyer la collaboration entre chercheurs de différentes nations. C'est ce que cet accord vise», a déclaré au moment de la signature officielle, le docteur Éric A. Cohen, chercheur au Département de microbiologie et immunologie, qui dirigera le nouveau laboratoire.

Pour son collègue, le docteur William A. Haseltine, chef du laboratoire de rétrovirologie humaine à l'institut de recherche bostonnais, le sida pourrait devenir «la pire maladie de l'histoire humaine connue». Aussi faut-il sans attendre découvrir soit un vaccin, soit un traitement vraiment efficace, ou mieux encore les

deux. Les deux tiers des 60 membres du personnel du laboratoire du docteur Haseltine se penchent sur le traitement, l'autre tiers sur le vaccin.

Comme l'a précisé le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le docteur René Simard, un accord de ce type favorise les échanges. «On reproche aux scientifiques de ne pas communiquer entre eux ou de le faire par le biais de rares congrès ou de publications dont les délais de parution sont longs. Or, grâce à cet accord, on échangera non seulement des coups de fil journaliers mais aussi des produits chimiques, des enzymes, des virus, etc. Des étudiants d'ici iront à Boston et



Après avoir investi 500 000 \$ dans un laboratoire de rétrovirologie qui emploie 10 personnes au Département de microbiologie et immunologie de la Faculté de médecine, l'Université de Montréal entre dans la course visant à juguler cette peste du XXe siècle en signant un accord international de recherche avec l'Institut du cancer Dana-Farber, de Boston, affilié à la Harvard Medical School.

«Depuis la globalisation de l'épidémie du sida dans le monde, il est devenu impé-

Dans l'ordre habituel, le recteur Gilles Cloutier, le docteur Éric A. Cohen, le docteur William A. Haseltine et le directeur de la recherche de l'Institut Dana-Farber, Bernard W. Janeki.

l'inverse. L'information circulera constamment.»

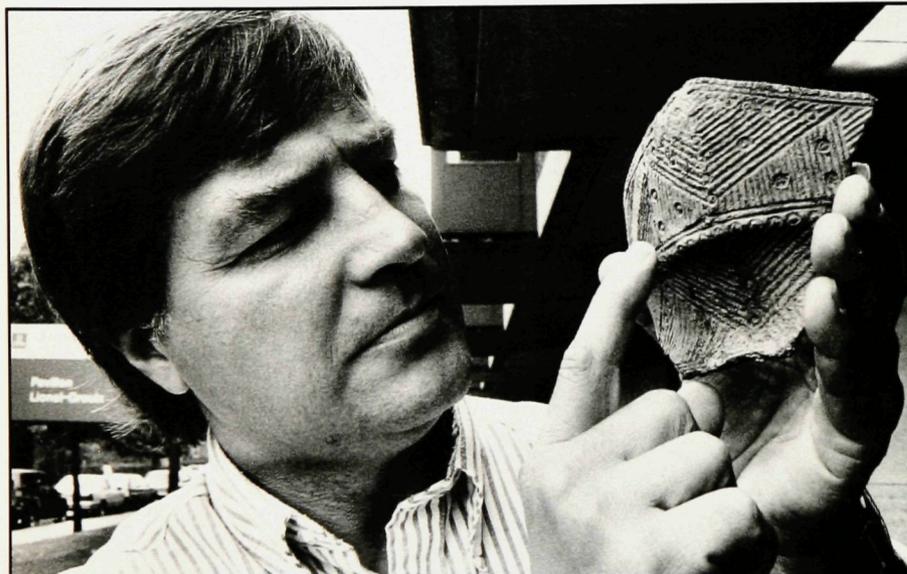
Rappelant que la recherche était l'un des grands principes de l'énoncé de mission dont s'est dotée l'Université de Montréal, le recteur Gilles Cloutier a salué les responsables de cette initiative. «La recherche est essentielle à la formation des étudiants, qui sont les chercheurs de demain», a-t-il dit.

Le doyen Serge Carrière, de la Faculté de médecine, a souligné l'importance de cette entente pour l'Université de Montréal. «Il existe 142 facultés de médecine en Amérique du Nord, a-t-il dit, dont seulement trois sont francophones. Cet accord confirme que la nôtre joue un rôle international en recherche scientifique.»



# DEUX DÉCOUVERTES MAJEURES POUR L'ARCHÉOLOGIE QUÉBÉCOISE

LE PROFESSEUR CLAUDE CHAPDELAIN ET SON ÉQUIPE ONT EXHUMÉ DEUX SITES ARCHÉOLOGIQUES, DONT L'UN POURRAIT ÊTRE LE PLUS VIEUX DU QUÉBEC.



«Les créateurs de ce vase ont probablement vu passer Jacques Cartier», dit Claude Chapdelaine, professeur au Département d'anthropologie, en montrant un tesson de poterie découvert l'été dernier sur un site archéologique du cap Tourmente, près de Québec.

Avec un groupe d'étudiants, il a exhumé de ce site, datant vraisemblablement du XVI<sup>e</sup> siècle, une cinquantaine de vases et plusieurs milliers de fragments de poterie de même que quelque 200 outils de pierre et d'os et plus de 2 000 vestiges osseux, dont des os de phoques et de bélugas. Il s'agirait des restes d'un village de 200 à 300 habitants qui est d'une grande importance dans l'étude des Iroquoiens du Saint-Laurent.

Ce village, que M. Chapdelaine et son équipe cherchaient depuis trois ans, pourrait en effet être celui d'Ajoaste, mentionné dans les écrits de Jacques Cartier au cours de son deuxième voyage en Nouvelle-France. L'explorateur y aurait même débarqué pour célébrer avec la tribu la fin d'une longue et pénible traversée.

Jacques Cartier est le premier Européen à décrire sur un mode anecdotique les us et coutumes de ce groupe amérindien fascinant qui jouissait d'une économie mixte (chasse et pêche alliées à l'agriculture) mais qui disparut aussi mystérieusement que subitement entre 1550 et 1590. Ses membres avaient inventé une technique de poterie très sophistiquée.

## Un travail passionnant

«Cela fera bientôt 10 ans que j'étudie les Iroquoiens du Saint-Laurent, dit M. Chapdelaine. Parfois, ils hantent mes nuits.»

Les motifs typiques de ce fragment de vase, trouvé l'été dernier dans la région de Québec, sont une «signature» de la culture iroquoienne de la vallée du Saint-Laurent.

Comme M. Chapdelaine est spécialiste de la préhistoire américaine (depuis les premières tribus jusqu'à la période du contact), il a aussi été invité à effectuer une «fouille de sauvetage» dans la région de Rimouski.

«Comme on s'apprêtait à construire une bretelle d'autoroute, un archéologue a été invité à creuser des puits de sondage afin de s'assurer qu'on ne détruisait rien. Or, il a trouvé des traces d'un camp amérindien de culture paléo-indienne récente. J'ai donc réuni une équipe de sept fouilleurs, à laquelle se sont joints le géologue Pierre Richard (UdeM), le géomorphologue Bernard Héту, de l'Université du Québec à Rimouski, et d'autres spécialistes des sciences de la terre. Nous avons travaillé pendant six semaines.»

Résultat: 150 pièces, 20 000 éclats de débitage pour ce camp de nomades chasseurs-cueilleurs qui pourrait être le plus vieux du Québec. Une découverte majeure. Seule déception: on n'a trouvé aucun emplacement de feu qui aurait pu confirmer l'âge du site grâce à la technique de datation au carbone 14. On l'estime entre 8 000 et 9 000 ans, mais il pourrait être plus ancien. Les analyses en laboratoire le diront au cours de l'hiver.

M. Chapdelaine tient à dire qu'au Québec, il y a du travail à faire en archéologie.

Et du travail passionnant. «Quand ma femme me demande si j'ai une maîtresse, je lui réponds oui: l'archéologie.»

(Forum, Mathieu-Robert Sauvé)

# RÉUSSIR ENSEMBLE

## DEUXIÈME ÉPISODE

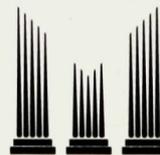
LA CAMPAGNE RÉUSSIR ENSEMBLE VA TRÈS BIEN. ELLE VA MÊME EXCEPTIONNELLEMENT BIEN, COMPTE TENU QU'ELLE SE DÉROULE DANS UN CONTEXTE DE RÉCESSION ÉCONOMIQUE.

«Moins d'un an après le lancement officiel de la Campagne», précise le recteur Gilles Cloutier, «les contributions dépassent les 45 millions de dollars. En fait, les dons arrivent à un tel rythme que l'objectif minimal de 50 millions de dollars devrait être atteint d'ici la fin de 1991.»

Désormais, c'est d'un objectif de 75 millions de dollars dont on parle. Il faut d'ailleurs rappeler que, dès le début, l'Université et les Écoles affiliées avaient fixé à 75 millions la somme nécessaire pour combler leurs besoins prioritaires (laboratoires, équipements, bourses, etc.).

Après avoir sollicité leurs personnels, puis les sociétés et fondations, le temps est venu de faire appel aux diplômés. C'est donc en octobre que le Fonds de développement a lancé sa vaste opération Télécourrier. Une vingtaine d'agents de liaison ont pour mission de communiquer avec les quelque 90 000 diplômés dont les noms figurent dans les banques de données. Leurs outils de travail: un système informatique sophistiqué et une approche personnalisée.

Mais attention! «La clé de notre succès, ce n'est pas la technique», rappelle le directeur du Fonds, Gilles Lanthier. «Elle réside plutôt dans notre capacité de faire appel à la fierté de nos diplômés envers leur Université.»



## RÉUSSIR ENSEMBLE

# LASZLO DEROTH, UN PROF QUI SORT DU RANG!

LE PROFESSEUR DEROTH EST UN EXCELLENT PÉDAGOGUE, COMME EN TÉMOIGNENT SES NOMBREUX PRIX D'EXCELLENCE MAIS SURTOUT SES ÉTUDIANTS. CEUX-CI RESTENT SOUS LE CHARME, MÊME DES ANNÉES APRÈS AVOIR SUIVI SES COURS.



Pour Laszlo DeRoth, le chercheur doit également se préoccuper de communiquer son message aux étudiants.

Il n'y a qu'à accompagner le costaud pédagogue d'origine hongroise dans les couloirs du campus de la Faculté de médecine vétérinaire, à Saint-

Hyacinthe, où il travaille depuis près de 20 ans, pour le constater: le professeur Laszlo DeRoth est très populaire auprès des étudiants, qui sont nombreux à le saluer.

«C'est le meilleur prof que j'ai eu, lance Marie-France Perron. Très dynamique, il a le don de captiver son auditoire.» «Il est carrément adulé par les étudiants», poursuit Caroline Simard, étudiante de deuxième année.

Voilà sans doute qui explique pourquoi la société 3M Canada, en collaboration avec la Society for Teaching and Learning in Higher Education, vient d'accorder un des dix prix d'excellence en enseignement au docteur DeRoth. Il s'agit de prix pancanadiens qui soulignent le travail des 36 000 enseignants universitaires du pays.

Cet honneur s'ajoute aux autres distinctions qui couvrent les murs de son bureau, dont quatre prix similaires pour la qualité de son enseignement offerts par l'Association des étudiants en médecine vétérinaire et par la société pharmaceutique Norden. En six ans, Laszlo DeRoth a donc reçu quatre prix d'excellence pour son enseignement.

«Et encore, commente Swann Paradis, étudiant de premier cycle, le prix Norden ne peut être décerné au même professeur deux années d'affilée. Sinon, il l'aurait eu plus souvent!»

## L'enthousiasme d'abord

À quoi est dû ce succès? Quand on pose la question au principal intéressé, celui-ci n'hésite pas. «Sur le prix qu'on m'a remis, on parle d'intérêt et d'origina-

lité mais aussi, surtout devrais-je dire, d'enthousiasme. Que voulez-vous? J'aime enseigner!»

Si le docteur DeRoth reconnaît devoir livrer année après année les mêmes connaissances de base (comptant pour 80 % du contenu) du cours intitulé *Le système cardiovasculaire normal*, il complète son enseignement avec des éléments hors programme, fruits d'une recherche personnelle. «Le système cardiovasculaire m'a toujours fasciné. Alors, je suis curieux d'en savoir plus.»

Ainsi, d'un point de vue purement pratique, il n'importe guère pour un futur vétérinaire de savoir comment fonctionne le cœur du serpent (rares sont ceux qui se présenteront dans une clinique pour obtenir un électrocardiogramme de leur reptile), mais l'intérêt biologique de cet exemple est indéniable. Le docteur DeRoth intégrera donc ce sujet dans un de ses cours.

## La nécessité de se renouveler

Un autre ingrédient d'une pédagogie efficace est le renouvellement. L'enseignant avait notamment remarqué que ses étudiants se perdaient dans leur manuel de cours entre les illustrations anatomiques et les textes. Il a donc décidé de refaire complètement ce manuel et de le séparer en trois tomes. L'un d'entre eux est constitué uniquement de dessins (de la main même du professeur, autrefois graphiste). Cette division permet aux utilisateurs de suivre désormais simultanément la matière théorique et ses illustrations.

Passionné de communications, le docteur DeRoth commence à se forger une réputation de spécialiste de l'enseignement universitaire, et ce même s'il a connu une carrière de chercheur fort active: il a en effet publié plus de 250 articles scientifiques et obtenu personnellement plus d'un million de dollars en subventions de

# 20 000 VISITEURS AUX PORTES OUVERTES

LE PUBLIC A RÉPONDU MASSIVEMENT À L'INVITATION LANCÉE PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES QUI ORGANISAIENT CONJOINTEMENT LEURS JOURNÉES PORTES OUVERTES LES 9 ET 10 NOVEMBRE DERNIER.

À cette occasion, tous les groupes de la communauté universitaire ainsi que le public de la grande région métropolitaine en ont eu plein la vue, comme le promettait le slogan! Ils ont pu ainsi en savoir davantage sur ce qui se passe à l'intérieur des murs de l'Université et des Écoles affiliées.



Le succès de cette vaste opération a été rendu possible grâce à la collaboration de centaines de bénévoles, professeurs, étudiants et employés, qui ont uni leurs efforts pour prêter main forte aux organisateurs.

Le groupe La P'tite Fanfare a effectué la tournée des pavilions durant les deux journées de portes ouvertes.

recherche.

Une tablette de la bibliothèque du professeur est remplie de bouquins sur la communication. Il en prend un au hasard: *Human Communication* (1991). D'un autre livre glisse une coupure de journal. C'est un article sur le docteur Yves Gougoux, de la Faculté de médecine, que ses étudiants ont ovationné à la suite d'un de ses cours, en 1989.

«Je suis intéressé de savoir pourquoi, en plus d'être un bon néphrologue, le docteur Gougoux est un bon pédagogue. Pourquoi est-il applaudi à la fin d'un cours et d'autres non? C'est une chose de transmettre ce que l'on connaît. C'en est une autre de s'attarder à la façon dont le message est reçu»

Laszlo DeRoth se renforce dans sa chaise et éclate de rire. «Ça y est, dit-il, je me suis encore emporté!»

(Forum, Mathieu-Robert Sauvé)

# À LA CARTE

La prestigieuse revue *Science* consacrait tout récemment un article aux travaux d'une petite équipe multidisciplinaire de l'UdeM. Celle-ci a élaboré un logiciel servant à l'étude des acides nucléiques en trois dimensions.

Il y avait deux diplômés parmi les trois gagnants du Championnat québécois d'orthographe (la fameuse dictée de Bernard Pivot): Bernard Tanguay (lettres) et Pierre Bernier (informatique). Le troisième gagnant, Nicolas Boudreault, n'a que quinze ans. Trop jeune pour être diplômé...

C'est plus de 14 000 nouveaux étudiants qui ont mis les pieds à l'UdeM pour la première fois en septembre dernier. L'Université compte près de 50 000 étudiantes et étudiants réguliers, sans compter les étudiants libres.

À compter du 20 janvier 1992, il sera interdit de fumer dans tous les locaux du campus, à l'exception des cafétérias, des restaurants et des chambres des résidences. Cela fait suite à la recommandation d'un Comité chargé de réviser les politiques universitaires en la matière.

Avis aux hommes super-machos, ou machos tout court! Ce sont les hommes (et les femmes) sensibles aux besoins des autres, altruistes et capables d'exprimer leurs émotions, qui ont le plus de chances d'être heureux en ménage, selon une étude de Stéphane Sabourin du Département de psychologie.

Professeure au Département d'histoire de l'art, Constance Naubert-Riser a été la seule conservatrice canadienne à participer à la réalisation de l'exposition *Les années 20: l'âge des métropoles*, présentée au musée des Beaux-Arts. Une aventure qui a duré quatre ans.

Trois chercheuses en sociologie viennent de publier un livre dans lequel elles lèvent le voile sur l'univers des religieuses du Québec. *À la recherche d'un monde oublié* est paru aux Éditions du Jour.

Mis sur pied par le professeur Colin Davidson, de la Faculté de l'aménagement, le Centre international du bâtiment diffusera, à compter de mai prochain, toute l'information disponible sur le bâtiment (nouvelles normes, nouvelles techniques, nouveaux produits, etc).

Grâce à son programme de recyclage, l'UdeM récupère de cinq à sept tonnes de papier par semaine, soit l'équivalent d'une petite forêt de 5000 arbres par année.

Gérald Van de Werve, directeur du Département de nutrition de la Faculté de médecine, a obtenu le Prix du jeune scientifique 1991 pour ses recherches sur le métabolisme du glucose dans le foie.

Grâce à son savoir-faire en biotechnologies et en environnement, l'UdeM vient d'être choisie pour faire partie du réseau MIRCEM (Microbiological Resources Center) de l'UNESCO.

Ce sont trois jeunes diplômés de la Faculté de droit qui ont remporté le prix Charles-Coderre. Celui-ci leur a été décerné pour une recherche exhaustive portant sur la politique familiale et le droit québécois.

L'École d'optométrie a inauguré en octobre ses nouvelles installations situées au 3750, rue Jean-Brillant, à deux minutes de marche du métro Côte-des-Neiges.

Jean-Pierre Perreault, diplômé en biologie moléculaire, a mérité un Prix d'excellence décerné par l'Académie des Grands Montréalais pour la meilleure thèse de doctorat. Il poursuit actuellement des études postdoctorales auprès du professeur Sidney Altman, prix Nobel de chimie 1989.

Émile Ollivier, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation, vient de remporter le Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal. D'origine haïtienne, M. Ollivier est un spécialiste de l'analphabétisme, de l'andragogie et de l'adaptation des immigrants.

Le Département de littérature comparée vient de lancer (ou devrait-on dire, de «mettre en ondes») la revue électronique *Surfaces*. «Une véritable remise en question des types de communication traditionnels» selon le coéditeur de la revue, Jean-Claude Guédon.

Les étudiants-athlètes de l'UdeM ont raflé la part du lion en obtenant le tiers des bourses décernées par la Fondation du sport interuniversitaire québécois. Mention spéciale à la nageuse Suzanne Gaudet (sciences biologiques) dont les résultats scolaires



exceptionnels lui ont valu la Bourse d'excellence académique.

*Musiques de Montréal*, *Musique russe pour violon et piano* et *Musiques de l'Inde* sont les titres des trois disques lancés récemment par les Productions UMMUS.

UMMUS est la maison de disques mise sur pied par la Faculté de musique.



## AU FAÏTE

Le bulletin Au Faîte est édité par le Fonds de développement de l'Université de Montréal.

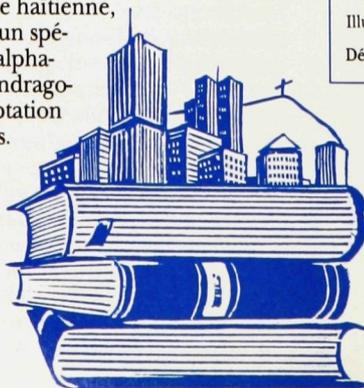
Graphisme : Bouvry Bienvenu Castonguay & Ass.

Photographie : Bernard Lambert

Impression : Interweb inc.

Illustrations Jean-François Vachon

Dépôt légal - 4<sup>e</sup> trimestre 1991



majeure partie des actes professionnels exécutés, soit 34 % et 21 % respectivement. Dans la catégorie "autre", on trouve de nouveau 9 % des membres.

### Une formation adaptée

Avant 1987, l'École du Barreau offrait surtout une formation académique qui "normalisait", entre les étudiants, les connaissances acquises au cours de la licence. Il s'agissait en fait d'une revue des principaux secteurs du droit avec cours magistraux et examens de passage. Le Comité de la formation professionnelle du Barreau du Québec (C.F.P.), de qui relève l'École du Barreau, se penchait par la suite sur certaines critiques déplorant l'absence de formation pratique des futurs avocats. Le nouveau programme du Barreau était né. Pour les membres du C.F.P., le nouveau programme constitue un meilleur complément à la formation juridique universitaire que ne l'était l'ancien. Ce complément se concrétise par l'articulation d'objectifs pédagogiques bien précis: consultation et recherche, rédaction, gestion, négociation, représentation, déontologie.

Le nombre sans cesse croissant d'étudiants a cependant forcé l'École du Barreau, déjà, à remanier ce programme. En effet, un projet-pilote a été mis à l'essai au cours de l'été 1991. Quarante étudiants tirés au sort, en proportion du nombre de candidats provenant respectivement des diverses facultés de droit, ont participé, de mai à août, à une session intensive réduisant de près de la moitié le temps nécessaire pour approfondir les objectifs précités.

Des raisons administratives et pédagogiques ont motivé cette réforme. Puisque le temps requis pour couvrir la matière est considérablement réduit, l'École du Barreau pourrait offrir dès l'année académique 1992-1993 deux sessions complètes au lieu d'une. Il serait ainsi plus simple de gérer les effectifs qui ne cessent d'augmenter. De plus, le rapport étudiants/professeur pourrait ainsi tendre vers l'idéal de 20, au lieu de 27 qu'il est présentement. Ce rapport favoriserait d'autant plus la méthode d'apprentissage active prônée par le nouveau programme, méthode basée sur l'interaction des élèves et de la personne-ressource, le professeur.

### Avocates

Les premières avocates ont joint les rangs du Barreau en 1942, 14 ans avant les premières notaires. Ces pionnières seraient très heureuses d'apprendre que les avocates représentent aujourd'hui le tiers des membres dûment inscrits au Tableau de l'Ordre. Ce n'est toutefois que le début. À l'image des facultés de droit des universités recevant depuis

quelques années un plus grand nombre d'étudiantes que d'étudiants, l'École du Barreau accueille, au cours des semestres automne 1991 et hiver 1992, plus de 900 élèves dont 58 % sont des femmes.

À moyen et long terme, les avocates devraient être aussi nombreuses que leurs confrères - certains pensent avant l'an 2000 - et la magistrature pourrait bénéficier d'une répartition égale de représentants des deux sexes dans ses rangs. À ce jour, il n'y a que 60 juges féminins sur les 400 qui siègent en Cours d'appel, en Cour supérieure et en Cour du Québec.

### Et demain?

L'émergence des groupes ayant des intérêts particuliers, la multidisciplinarité, la mondialisation du commerce (libre-échange), l'arbitrage et les hausses du coût des services professionnels, notamment par le biais de la taxe sur les produits et services, ne sont que quelques-uns des éléments qui continuent de modifier le profil de la profession. L'environnement étant sur toutes les lèvres et dans presque tous les contrats, l'avocat d'aujourd'hui et de demain voit cet élément incontournable s'ajouter à la liste

de ses préoccupations. L'association entre professionnels tels qu'avocats, notaires, comptables, fiscalistes, déjà discutée et prônée par le Barreau, pourrait voir le jour à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle.

Les coûts grandissants et les délais inhérents au litige traditionnel devraient faire en sorte que l'image du plaideur traditionnel, sans disparaître, s'effacera progressivement au profit de celle du négociateur ou du médiateur qui tentera d'obtenir le meilleur des règlements pour son client. Les sociétés commerciales, dans un effort de réduction des coûts, pourraient embaucher leurs propres avocats, évitant ainsi de payer la T.P.S... et la T.V.Q. éventuellement.

Soulignons enfin qu'avec l'entrée en vigueur, en 1992, du nouveau Code civil du Québec, les juristes - avocats, juges, notaires - retourneront sur les bancs d'école. Le droit, sans doute, connaîtra alors une période relative de flottement et d'ajustement, même si les experts responsables de ce nouveau code parlent d'évolution, et non de révolution. ●

*M<sup>r</sup> André Lamarche est rédacteur pigiste pour le journal Barreau et le magazine Maîtres, deux publications du Barreau du Québec.*



**Avant de parler à travers**

**consultez votre avocate!**

**Avant de les manger**

**consultez votre avocat!**

La campagne de publicité du Barreau du Québec, qui veut servir de locomotive à la publicité individuelle des avocats et des avocates, illustre l'évolution de la profession vers la consultation et le droit préventif.

# AAA

## Ces fonds mutuels ont trois lettres de recommandation.

**PRO-**  
INVESTISSEURS

**CIBC**



Six Fonds mutuels PRO-INVESTISSEURS CIBC sans frais d'acquisition, admissibles aux REÉR, ont reçu la cote «AAAi» si recherchée. Il s'agit de la cote la plus élevée attribuée par la Société canadienne d'évaluation du crédit pour souligner la qualité de l'actif d'un fonds de placement.

- Fonds marché monétaire CIBC
- Fonds bons du Trésor canadien CIBC
- Fonds privilégié bons du Trésor canadien CIBC
- Fonds marché monétaire en dollars U.S. CIBC
- Fonds de placements hypothécaires CIBC
- Fonds canadien d'obligations CIBC

**Demandez notre dépliant sur les Fonds «AAA» dès aujourd'hui !**

Pour plus de renseignements, adressez-vous à un représentant en Fonds mutuels à un centre bancaire CIBC offrant des Fonds mutuels. Vous pouvez aussi téléphoner au 866-3863 ou, sans frais, au 1 800 465-3863.



**Placements  
CIBC Inc.**

Offerts par Placements CIBC Inc., filiale de la CIBC. Cette annonce ne constitue pas un appel public à l'épargne. Un tel appel ne se fait qu'au moyen d'un prospectus, dont des exemplaires peuvent être obtenus auprès de certains centres bancaires CIBC ou en téléphonant à Placements CIBC Inc. Ces placements ne sont ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni garantis par la CIBC. Leur valeur est assujettie aux fluctuations du marché.



Photo: Publiphoto

# Le juriste de l'entente

.....

**Spécialiste du droit préventif, le notaire peut vous aider à prévenir les litiges et vous éviter bien des déboires.**

**I**l existe en Amérique du Nord une catégorie de juristes résolument différente des autres. Une catégorie de juristes que le droit passionne et qui choisit d'exercer une profession légale en pleine évolution, tout comme la société dans laquelle elle se trouve. Ces juristes, ce sont les notaires.

Les notaires sont différents des autres juristes parce qu'ils sont spécifiquement formés à prévenir les conflits. C'est une question de philoso-

phie. Les notaires choisissent d'utiliser leur connaissance du droit en axant leur pratique sur la conciliation entre les parties.

## À la fine pointe du droit

Au fil des siècles, les notaires ont toujours occupé une place importante comme conseillers auprès des individus et des entreprises. Spécialistes du droit touchant la vie quotidienne des citoyens, ils se sont toujours fait un point d'hon-

neur de se perfectionner et de se doter d'outils leur permettant d'offrir un service optimum à leur clientèle.

Pour atteindre un haut rendement, il faut avant tout acquérir des connaissances en droit par une formation rigoureuse. L'aspirant notaire devra d'abord obtenir un diplôme universitaire de premier cycle: le baccalauréat en droit. Par la suite, il devra développer ses habiletés par une quatrième année d'études universitaires et ainsi compléter son deuxième cycle par un diplôme en droit notarial.

Puis viendra la troisième exigence, soit celle des examens d'admission à la corporation professionnelle de la Chambre des notaires du Québec. Le candidat ayant franchi avec succès toutes ces étapes sera assermenté et pourra exercer sa profession.

## Notaire ou avocat?

Le notaire et l'avocat sont des juristes ayant complété le même cours de base soit trois ans de droit pour l'obtention du baccalauréat. Ces deux professionnels sont donc des conseillers juridiques.

Mais leur quatrième année de formation n'est pas la même. Elle les prépare à exercer des professions différentes. Les notaires, comme les avocats, ont des champs de pratique exclusifs, c'est-à-dire que les notaires peuvent faire cer-



# Les diplômés de 1966 honorent quatre des leurs.

**T**out près de 250 personnes se sont rassemblées, le 1<sup>er</sup> novembre dernier, dans le Hall d'honneur de l'Université de Montréal pour participer à la 18<sup>e</sup> soirée annuelle des Diplômés.

Organisée sous le thème *Les Diplômés en fête... autour du monde*, cette soirée réunissait plus spécialement les diplômés de 1966 qui célébraient leur 25<sup>e</sup> anniversaire de promotion.

Aussi, à l'ère d'une plus grande ouverture sur le monde, l'Association décidait-elle d'innover avec une nouvelle formule: la dégustation de mets ethniques. Les invités ont donc été conviés à faire un mini tour du monde gastronomique en dégustant des spécialités de l'Italie, de la Syrie, du Japon, du Mexique et de la France.

L'événement marquant de cette soirée fut la présentation de quatre diplômés dont les réalisations professionnelles et sociales ont connu un succès et un rayonnement dignes de mention.

M. Marcel Boisvert (H.É.C. 1966) a été honoré pour souligner ses qualités de gestionnaire et son exceptionnelle conscience sociale. M. Boisvert est président de la Brasserie Labatt ltée.

M. André Caillé (chimie 1966) a été honoré pour souligner l'intérêt porté à la recherche fondamentale et à la cause environnementale. M. Caillé est président et chef de la Direction de Gaz Métropolitain inc.

M. Michel Fournelle (droit 1966) a été honoré pour souligner son implication dans le développement de Laval et



Dans l'ordre habituel, M. Gaston Longval, représentant M. André Caillé, M. André Brisson, chancelier de l'U. de M., M. Christian Tremblay, président de l'Association, Mme Madeleine Poulin, M. Marcel Boisvert et M. Michel Fournelle.

pour reconnaître son apport dans le domaine touristique. M. Fournelle est président des Hôtels F.L. ltée.

Mme Madeleine Poulin (lettres 1966) a été honorée pour souligner le rôle important qu'elle joue dans le traitement d'une information juste et com-

plète et pour reconnaître son apport au monde journalistique. Mme Poulin est animatrice à Radio-Canada.

L'Association entend poursuivre cette tradition l'an prochain et c'est pourquoi nous invitons dès maintenant les diplômés de 1967 à se préparer à

fêter leur 25<sup>e</sup> anniversaire de promotion. Les personnes intéressées à collaborer à l'organisation de cette soirée automnale sont priées de communiquer avec le secrétaire général de l'Association, M. Michel Saint-Laurent, au (514) 343-6230.

## LES AMIS DE LA SOIRÉE



J MELOCHE INC. COURTIERS D'ASSURANCES



MERCK FROSST CANADA INC.

**Bell**

**BLAKELY, GASCON**

AVOCATS

BUREAU 1200, PLACE DU CANADA  
MONTREAL, CANADA H3B 2P9

TÉLÉPHONE: (514) 866-3512 TÉLÉCOPIEUR: (514) 866-0038

*Rencontre Sélecte Plus inc.*

L'agence professionnelle de rencontre  
qui se distingue par sa clientèle de professionnels  
et de gens d'affaires.

822, rue Sherbrooke Est  
Téléphone: (514) 524-0142

## Louis-Henri Bonneville, 50 ans comme pharmacien

**P**lus d'une centaine de personnes s'étaient donné rendez-vous, le 22 juin dernier, à l'hôtel des Gouverneurs de la Place Dupuis pour souligner les 50 années de pratique en pharmacie de leur confrère Louis-Henri Bonneville.

Cette rencontre, agrémentée d'un repas gastronomique, fut aussi l'occasion de faire subir un bien-cuit à M. Bonneville. Le pharmacien Jacques Lafond, les notaires Yvon Groulx et Laurent Jutras, l'ingénieur Paul Tremblay, l'agronome Léo Raynault et Mme Anne-Marie Groulx se chargèrent de rappeler les hautes acrobaties de ce pharmacien hors pair. Son frère, Léo, remercia toutes les personnes présentes avec une verve peu commune.

Après l'obtention de sa licence en pharmacie du Collège des pharmaciens en 1942, Louis-Henri Bonneville achète le commerce de son oncle Omer Frigon et de sa tante Elmina Bonneville, la première pharmacienne du Québec. Il y demeure pendant 15 ans pour se diriger ensuite à Contrecoeur, à la clinique médicale des docteurs Desmarais et Brunet, où il exerce sa profession pendant 17 ans.

Puis, Pharmaprix utilise ses talents dans tout le Québec, de Terrebonne à Baie-Comeau. Il revient ensuite à ses premières amours, puisqu'en 1981, il travaille à nouveau chez Sarrazin et Choquette, alors propriété de Robert Simard. Rappelons que c'est dans cette même pharmacie de la rue Ste-Catherine qu'il débutait son stage... en 1939.

Vous croyez peut-être que ce pharmacien prendra bientôt sa retraite? Bien au contraire, il veut et persiste à vouloir travailler aussi longtemps qu'on voudra de ses services, de sa compétence et des ses connaissances.

Félicitations, Louis-Henri, et que santé, bonheur et succès t'accompagnent encore de nombreuses années.

Jacques W. Lafond  
Pharmacie 1959

## Meloche vous offre encore plus en assurance habitation

**C**onscients de l'évolution de vos besoins en matière d'assurance habitation, Meloche, courtiers d'assurances, annonce l'introduction de nouvelles garanties et d'élargissements de protections au régime L'Optimum depuis le 1<sup>er</sup> juin 1991. Tous les membres qui adhèrent au régime bénéficient donc dès maintenant de ces améliorations. Les protections et les montants des garanties peuvent varier selon l'option choisie en assurance habitation.

Voici un aperçu des modifications apportées au contrat d'assurance habitation:

- les biens des étudiants en résidence sont couverts d'office à concurrence de 4 000 \$;
- une seule franchise s'applique au règlement d'un sinistre impliquant une habitation et une automobile;
- une exonération de franchise pouvant aller jusqu'à 500 \$ sur tout sinistre de plus de 10 000 \$;
- l'augmentation de plusieurs limitations: jusqu'à 25 000 \$ sur les livres professionnels, 4 000 \$ sur les fourru-

res et bijoux, 4 000 \$ sur les arbres et arbustes, 4 000 \$ sur les animaux, 2 000 \$ sur les objets de collection, 2 000 \$ sur les timbres;

- la garantie répartition pour les copropriétaires couvre toute franchise à concurrence de 4 000 \$.

Renseignez-vous auprès des spécialistes de Meloche en composant le (514) 384-1112, ou sans frais, le 1-800-361-3821.

Le régime d'assurances habitation et automobile L'Optimum est parrainé par l'Association des diplômés de l'Université de Montréal.



### Soutien

La Résidence du Parc, est un établissement de la chaîne Central Park Lodges. Nous offrons depuis longtemps des soins humains aux personnes âgées dans toutes les régions du pays. Et grâce à la qualité supérieure de ces services, nous jouissons d'une excellente réputation partout au Canada. Vous pouvez faire confiance à la Résidence du Parc.

### Compréhension

Notre atout le plus précieux est notre personnel: des personnes d'expérience, dévouées et compréhensives qui mettent beaucoup de soins à assurer des services individualisés et de haute qualité tout en respectant l'intimité et l'autonomie de nos résidents. Voilà ce qui nous distingue des autres établissements.

### Sécurité

Depuis 1961 nous offrons à nos résidents un environnement adapté à leurs besoins. Car rien n'est plus important que le bien-être de ceux que l'on aime et ça, personne ne le sait mieux que nous.

## LA RÉSIDENCE DU PARC

A LA CONFIANCE DES PERSONNES AGÉES PARTOUT AU CANADA  
33, AVENUE ARGYLE, ST-LAMBERT, TÉLÉPHONE (514) 465-1401

## Les diplômés de 1941 célèbrent leur 50<sup>e</sup> anniversaire de promotion



De gauche à droite: MM. Roger Lessard, Christian Tremblay, président de l'Association, François Bastien et l'honorable Jean-Paul Bergeron.

**L**e 10 septembre dernier, plus de 70 personnes s'étaient donné rendez-vous au Club Saint-Denis pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de promotion des diplômés de 1941.

Cette année, pour mettre en place cette soirée, l'Association a pu compter sur la collaboration des associations de diplômés des H.É.C. et de Polytechnique que nous désirons évidemment remercier de leur implication.

Tous diplômés de 1941 avaient aimablement accepté de coprésider cette soirée. Il s'agit de l'honorable Jean-Paul Bergeron (droit) et de MM. François Bastien (H.É.C.) et Roger Lessard (Polytechnique).

Prenant la parole à tour de rôle, les co-présidents ont su adroitement évoquer, au grand bonheur des convives, d'heureux souvenirs du temps des études universitaires.

Puis, le vice-président (activités honorifiques), M. Jacques Gaumont, a tenu à souligner d'une façon toute particulière l'apport des femmes au rayonnement de l'Université de Montréal. Peu nombreuses à entreprendre des études universitaires dans les années 40, elles ont néanmoins tracé la voie à toutes celles qui, par la suite, ont décidé de suivre leur exemple.

M. Gaumont a ainsi rendu hommage à :

- Mme Irène Legault-Charbonneau, troisième femme diplômée de la Faculté de médecine et nommée dernièrement personnalité de la semaine du quotidien *La Presse*;

- Mme Adèle Labrèche-Michaud, diplômée de la Faculté des lettres en 1934 et 1936, et qui obtenait par ailleurs une maîtrise en linguistique en 1976;

- Mme Mildred Charlton, diplômée d'hygiène de 1941, décorée de l'insigne du Mérite de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec en 1986 et qui avait pris la peine de venir de Québec pour assister à cette réception.

Comme à chaque année, tous les diplômés ayant gradué avant 1941 étaient aussi invités à célébrer l'entrée des nouveaux arrivants au sein du club sélect des 50 ans et plus de promotion.

Pour souligner ce 50<sup>e</sup> anniversaire de promotion, l'Université était officiellement représentée par M. Jacques Lucier, vice-recteur à l'administration et par Mme Claire McNicoll, vice-rectrice aux affaires publiques.

L'Association a bien l'intention de poursuivre cette tradition l'an prochain avec les diplômés de la promotion 1942. Avis aux intéressés qui désirent dès maintenant collaborer à l'organisation de cette activité.

Nous attendons vos appels au (514) 343-6230.

## M. André Mercier honoré par les diplômés de l'Estrie

**P**lus de 60 personnes ont assisté à la troisième soirée estrienne de reconnaissance, tenue le 18 octobre dernier à l'hôtel Delta de Sherbrooke, pour rendre hommage à M. André Mercier, diplômé de l'École de relations industrielles en 1949.

La présidence d'honneur de la soirée était assumée par M. Bernard Fabi, président-directeur général des stations régionales du Groupe Télé-Métropole.

Avant de lui remettre son certificat honorifique, le président de l'Association, M. Christian Tremblay, a présenté les grandes lignes de la carrière de M. Mercier. Soulignant d'abord son implication dans les organisations sportives étudiantes alors qu'il assumait la présidence de l'Association athlétique des étudiants de l'Université de Montréal, M. Tremblay a aussi rappelé l'expérience acquise par M. Mercier dans le secteur de la vente et du marketing.

Mais c'est surtout dans le domaine des communications que M. Mercier s'est fait particulièrement connaître et apprécier. Ainsi, dès 1968, il assume la présidence de CHLT-TV (Sherbrooke), CJBR-TV (Rimouski) et CHEM-TV (Trois-Rivières).

Puis, en 1979, il couronne sa carrière en étant nommé président-directeur général de Pathonic Communica-

tions inc., poste qu'il occupera jusqu'en 1985.

Evidemment, M. Tremblay a aussi tenu à souligner l'implication professionnelle et sociale de M. Mercier. Encore aujourd'hui, M. Mercier est membre du Conseil de Moisson Estrie et président de la Fondation Roch-Guertin.

Prenant la parole à son tour, M. Mercier a surtout insisté sur le fait que les diplômés sont pour la plupart des personnes qu'on peut considérer à maints égards comme étant privilégiées qui se doivent de tout mettre en oeuvre pour aider les personnes moins bien nanties ou défavorisées.

Rappelons que le certificat honorifique a été remis à M. Mercier en présence de M. Jacques Lucier, vice-recteur à l'administration, et lui aussi diplômé de l'École de relations industrielles.

Dans le cadre de l'organisation de cette soirée, nous désirons souligner le travail extraordinaire accompli par le président du Comité de l'Estrie, M. Robert Chevrier, et les membres de son Conseil, MM. Gérard Côté (linguistique 70), Louis Faucher (architecture 59), Denis Lemay (médecine dentaire 62), Berthold Bérubé (informatique 73) et Raymond-Mathieu Simard (droit 82 et éducation permanente 86). Grand merci à tous.



Le président de l'Association, Christian Tremblay, remet le certificat de reconnaissance à André Mercier en présence de Bernard Fabi (à gauche), président de la soirée, et de Robert Chevrier (à droite), président du comité des diplômés de l'Estrie.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DES DIPLÔMÉS

### Mises en candidature

Les diplômées et les diplômés intéressés à poser leur candidature à l'un des six (6) postes d'administrateurs vacants au prochain Conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal doivent en informer le comité de mises en candidature en remplissant au complet le bulletin de présentation suivant et en le faisant parvenir au:

Secrétariat  
Les Diplômés de l'Université de Montréal  
3750, rue Jean-Brillant, bureau 410  
Montréal (Québec)  
H3T 1P1

avant le 30 mars 1992 à 16 heures.

### Bulletin de présentation

Je, \_\_\_\_\_ diplômé de la \_\_\_\_\_  
Faculté \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_ en 19 \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

pose ma candidature au poste de membre du Conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'Université de Montréal pour les années 1991-1992 et 1992-1993.

Signature \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_

### J'appuie cette candidature

Nom \_\_\_\_\_  
Faculté \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_ en 19 \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_

### J'appuie cette candidature

Nom \_\_\_\_\_  
Faculté \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_ en 19 \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_

## AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

### Pour continuer à recevoir la revue *Les Diplômés*

Code permanent \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Nom de fille (s'il y a lieu) \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
Faculté \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_ Promotion \_\_\_\_\_  
Ancienne adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Bureau

Nom de la compagnie \_\_\_\_\_  
Fonction \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

### Résidence

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

### Retourner à:

Les Diplômés  
3750, Jean-Brillant, bureau 410  
Montréal (Québec)  
H3T 1P1

## MESSAGE IMPORTANT

Vous désirez organiser un anniversaire de promotion? Nous pouvons vous aider à retracer vos collègues en vous fournissant des listes de diplômés. Pour tout renseignement à ce sujet, nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat des Diplômés de l'Université de Montréal:

3750, Jean-Brillant, bureau 410  
Montréal (Québec) H3T 1P1  
Téléphone: **(514) 343-6230**

Nous sommes à votre disposition pour vous aider à faire, de toute rencontre avec vos anciens collègues de l'Université, un véritable succès.

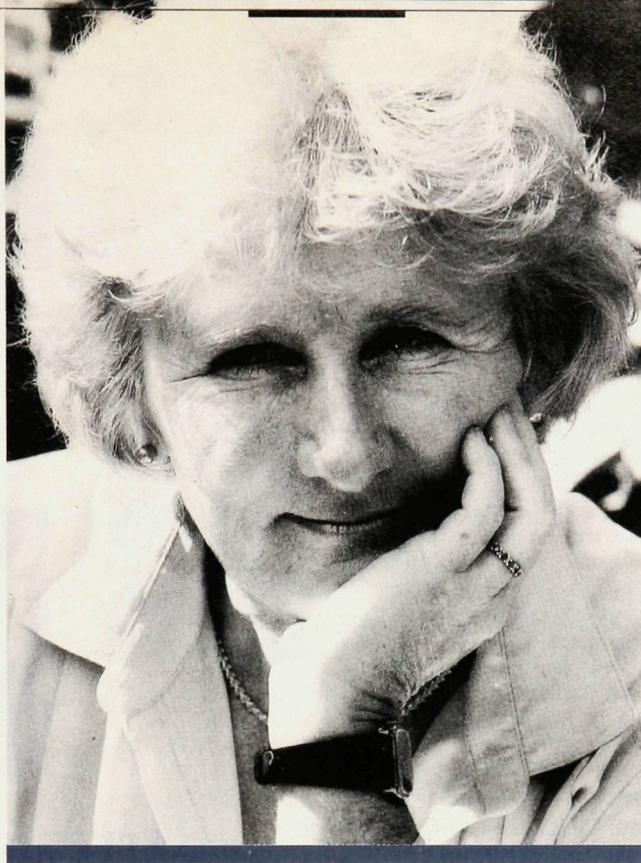


Photo: Guy Dubois

Claude Lamarche

# Antonine Maillet, créatrice de géants

**«L'écrivain ne peut être modeste. Il doit voir grand puisqu'il s'est donné comme mission de refaire le monde.»**

**D**e la Sagouine à Don l'Original, d'Évangéline Deusse à Pélagie-la-Charrette, de Pointe-aux-Coques à William S.

De l'Acadie à Montréal, en passant par Paris. De Bouctouche, Nouveau-Brunswick, à la rue Antonine-Maillet, Outremont. Prix Goncourt, prix du Gouverneur général, doctorats honorifiques de 23 universités...

D'abord professeure («mon père et ma mère étaient des maîtres d'école»), elle enseigne la littérature aux universités Laval et de Montréal. Puis confé-

rencière: au Québec, dans le reste du Canada, aux États-Unis, en Europe. Pour parler de son Acadie et de son histoire, de sa langue colorée et imagée, accompagnée (souvent précédée) de ses personnages pittoresques.

Surtout romancière et dramaturge. «Il était compris que j'allais écrire. À neuf ans, je composais des pièces de théâtre à plusieurs personnages que nous prenions plaisir à jouer mes amis et moi. De véritables drames à intrigues. Quelles belles enfance et adolescence j'ai passées! Longues et pleines. Et la chance et

le bonheur d'avoir eu un père et une mère qui encourageaient leurs enfants à poursuivre des études avancées et à réaliser des rêves grandioses.»

Richibouctou, Shédiac, Moncton, Baie des Chaleurs, la Pointe à Jérôme. La mer, les odeurs enivrantes, «les dunes de sept milles de long», le ciel étoilé, l'Halloween, le Mardi-Gras, le fricot à la sariette, les poutines râpées, la flacatourne, le conteux, le rabouteux, le joueux de bombarde, les légendes, les quadrilles.

Les gens de son Acadie

et leur langue qui «sort du ventre et du cœur: le noroît qui s'en venit, les bateaux tout fait grées pour les départs, les défricheteux de parenté, le bourlingueux dans les ferdoches, la mouvance, l'oubliance, le clair d'étoile!» La culture aussi. «J'ai vécu la Révolution tranquille qui, en Acadie, s'est faite par la culture en empruntant autant la langue anglaise que française. Molière dans le texte intégral la matin, Shakespeare en anglais british l'après-midi.» Un besoin insatiable de tout savoir.

## Créer des géants.

Et nous voilà à parler de cet autre besoin qui l'habite depuis toujours et qui ne la laisse pas un instant. Le besoin de créer, «de donner vie au monde qui est en moi», de le refaire à partir de celui de l'Acadie («parce que c'est celui que je connais le mieux»), de l'agrandir, de le grossir, de l'exagérer. «J'aime la vie et tous les plaisirs qu'elle procure: lire, aller au théâtre, bien manger, regarder la mer, faire de longues promenades, écouter de la musique, rencontrer des amis. Mais si ma vie n'était confinée qu'au monde réel, elle deviendrait plate.»

Des personnages plus beaux, plus grands, plus vrais que ceux de la vraie vie. «Le créateur a le génie de créer des archétypes qui dépassent les gens de la vie réelle. Hamlet est plus grand que tous les petits Hamlet qui ont existé et qui existeront.» Tous les Rastignac, Tristan, Iseult, Gargantua, Cyrano, Sansévérina, de tout temps et de tous lieux incarnés, contenus dans un seul être, celui créé par Balzac, Rabelais, Rostand, Stendhal.

Des étalons. La «prétention» ambitieuse de créer des géants. «L'écrivain n'est et ne peut être modeste. Il doit voir grand. Il s'est donné comme mission de refaire le monde. À quoi bon le refaire si on ne croit pas le refaire mieux qu'il ne l'est. Et ce qu'il crée, il croit être le seul à pouvoir le faire. La confiance est l'un des instruments importants de l'écrivain. S'il était humble, il n'oserait plus écrire.»

## Le plongeur intérieur

L'écrivain un être d'intérieur, un solitaire qui plonge au plus pro-

fond de son âme, dans son inconscient. «Un plongeur qui s'aventure dans un lieu noir pour y chercher des perles et parfois...en trouver!»

Sa plongée, Antonine Maillet la fait tous les matins de 8 à 13 heures dans le grenier de sa maison d'Outremont. Elle retrouve ses personnages, les observe, les laisse s'ébattre. «Il faut laisser les personnages libres. Les histoires se termineraient souvent rapidement si je ne les laissais pas aller.» Les rappelle parfois à l'ordre, les interpelle, les interroge; «je note tout ce qu'ils me dictent».

Elle «écrit» d'abord à haute voix en marchant de long en large. «J'écris des phrases qui coulent bien à l'oral. Je me refuse à écrire un mot que je ne peux prononcer»...qui sonne faux dans la bouche de ses personnages. Mais des mots, des tournures de phrases que tous les lecteurs (ou les spectateurs) doivent comprendre autant ceux de France, de Belgique, de Suisse que ceux d'Acadie. «Mes personnages ne renient ni leurs origines, ni leurs habitudes de paroles, ils ne font que s'expliquer davantage», que donner des synonymes aux mots à première vue déroutants, que d'ajouter des «comme on dit» dans d'autres lieux ou d'autres langues françaises...

Un souci constant du public autant dans ses romans qu'au théâtre. «Le public est un complice dont mes personnages ne peuvent se passer. C'est à lui qu'ils s'adressent, qu'ils se confient, qu'ils prennent à témoin de leurs réflexions, de leurs agissements, de leurs souffrances et de leurs joies.» C'est lui qu'ils veulent distraire, informer, émouvoir. Il est donc essentiel qu'ils les comprennent et saisissent leurs messages.

#### Roman, théâtre et poésie

Du roman ou du théâtre, lequel des deux prend le plus de place? «Ni l'un, ni l'autre. Ce n'est pas moi qui choisis la forme. C'est l'oeuvre qui me l'impose.»

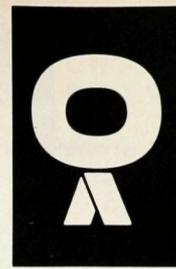
Une plus grande affinité toutefois pour le roman. «Je suis plus à l'aise dans la narration. Les règles de temps, de lieu sont moins rigoureuses. Les frontières sont plus élastiques.» Le discours peut s'élaborer davantage,

s'étirer, faire des digressions, ouvrir des parenthèses, oublier de les refermer. «Un Acadien, ça aime tourner autour du pot!»

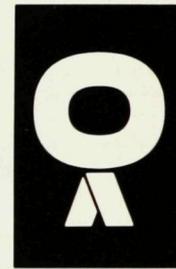
Mais pourquoi n'avoir jamais écrit de poésie? «Mais, je n'ai fait que cela, monsieur!» Et de bondir de son fauteuil et d'éclater de rire et de s'enflammer. «Chez le créateur, la dimension «poète» est essentielle. On ne peut être écrivain sans être poète. C'est lui l'inspiré, qui plane au-dessus du monde, qui perçoit, identifie, fait surgir de nouvelles réalités dont l'artiste-écrivain fera le tri, y mettra de l'ordre, organisera pour leur donner, par son art et son talent, une forme belle, originale, plus grande et plus réelle que nature. Tous les créateurs, dans toutes les disciplines sont des poètes. *Les Oignons* de Cézanne sont l'oeuvre d'un poète.»

Les femmes occupent souvent, dans l'oeuvre d'Antonine Maillet, une place de premier plan. «C'est sûrement parce que les femmes ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Acadie.» Des femmes instruites. Fortes. Habitues à se débrouiller, à prendre des décisions, à parler et à contester, à se passer des hommes occupés, en haute mer, à faire la pêche. «Ce sont les femmes qui ont sauvé l'Acadie, qui ont gardé le peuple en vie. Quand un peuple est menacé dans son existence, ce sont les femmes qui restent debout les dernières. Un pays en danger de mort compte sur la femme. C'est elle qui donne la naissance et la renaissance.» Pélagie-la-Charette, irrésistible leader féminin du peuple acadien qui, sous sa gouverne, retrouve sa terre et son pays qu'il croyait perdus à tout jamais.

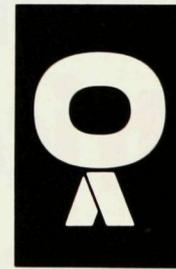
Il était 18 heures. Peut-être plus. Je ne pouvais dire. Un après-midi de causerie, de «jasette» à passer d'histoires vraies à celles inventées, à confondre les personnages avec les personnes, à mêler la vie réelle à l'autre, à y revenir, à s'en échapper, à négliger de poser les bonnes questions, à perdre son sens critique, à se laisser subjugué par le pouvoir magique de la conteuse, à y trouver grand plaisir, à s'y complaire au point d'en oublier le temps ... de la vraie vie. ●



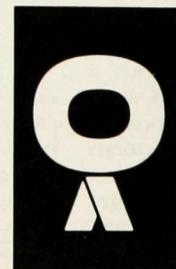
Barreau du Québec



Barreau du Québec



Barreau du Québec



Barreau du Québec

**Alan B. Gold** 41  
droit  
juge en chef de la Cour supérieure du Québec, vient de recevoir la médaille du Barreau, la plus haute distinction attribuée par le Barreau du Québec.

**Paul Crépeau** 50  
droit  
a été élu membre du Conseil d'administration de la compagnie Siemens Electric Limited.

**Claude Béland** 55  
droit  
vient d'être nommé président du Conseil d'administration de l'Université Laval pour un mandat de trois ans.

**Andrée Lajoie** 56  
droit  
a reçu le prix André-Laurendeau, décerné par l'ACFAS pour reconnaître l'exceptionnelle contribution d'un chercheur à l'avancement de la recherche en sciences humaines.

**Claude Lafontaine** 56  
pharmacie  
éducation permanente 86  
vient d'être réélu à la présidence de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

**Marc Y. Bruneau** 57  
H.É.C.  
vient d'être nommé président du Club Saint-Denis.

**Lionel Simard** 58  
polytechnique  
vient d'être nommé directeur du scrutin pour la circonscription électorale de Laurier pour un mandat de 10 ans, par M. Pierre F. Côté, directeur général des élections du Québec.

**J.V. Raymond Cyr** 58  
polytechnique  
vient d'être nommé président du Conseil des gouverneurs associés de l'Université de Montréal.

**Gilles Lussier** 59  
médecine vétérinaire  
du Centre de recherche en virologie de l'Institut Armand-Frappier, reçoit dernièrement le prestigieux prix Charles River 1991. Ce prix est décerné en reconnaissance de l'apport remarquable dans le domaine de la médecine des animaux de laboratoire.



Gilles Lussier

**De Montigny Marchand** 59  
droit  
vient d'être nommé ambassadeur du Canada en Italie.

**Jean Robert Vincent** 60  
médecine dentaire  
chargé de cours à l'orientation dentaire de la maîtrise en santé communautaire du Département de santé buccale de la Faculté de médecine dentaire, vient d'être nommé au poste de chargé du Service de médecine dentaire préventive au DSC Verdun.



Jean Robert Vincent

**Jacques Castonguy** 60  
philosophie  
a été décoré de l'Ordre du Canada.



Jacques Castonguy

**Michel Côté** 60  
médecine vétérinaire  
anatomie 66  
vient d'être nommé directeur du centre INRS-Santé (Pointe-Claire).

**Lucien Dansereau** 61  
droit  
a été nommé juge à la Cour du Québec, chambre civile.

**Paul Hurtubise** 62  
droit  
a été nommé président du Conseil d'administration de l'Institut national canadien pour les aveugles (division du Québec).

**Guy Maranda** 62  
médecine dentaire  
vient d'être élu président du Collège royal des chirurgiens-dentistes du Canada. C'est la première fois qu'un Québécois accède à la présidence du Collège royal, une association qui réunit l'ensemble des spécialistes en art dentaire du Canada.



Guy Maranda

**Jacques de Champlain** 62  
médecine  
vient de recevoir un Coeur Québec, la plus prestigieuse décoration remise par la Fondation des maladies du coeur du Québec.

**Denys Arcand** 62  
lettres  
vient d'être décoré des Arts et des lettres par le ministre français de la Culture Jack Lang, également maire de Blois.

**Joseph G. Turi** 63  
droit  
sciences politiques 67  
a été invité à participer, en sa qualité d'expert international en droit linguistique comparé, au congrès international de la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes.



Joseph G. Turi

**Gérald Albert** 63  
médecine dentaire  
doyen de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal, a été nommé président de l'Association des facultés dentaires du Canada pour un mandat de deux ans.



Gérald Albert

**Marcel Dubois** 63  
éducation physique  
grand bâtisseur de la Fédération de natation du Québec, a été intronisé au nouveau Temple de la renommée de la natation.

**Monique Ouellette** 63  
droit  
vient d'être nommée, pour un second mandat, vice-présidente du Conseil d'administration de la Fondation Charles-Coderre. A l'occasion de la remise du prix Charles-Coderre, la Fondation lui a décerné un certificat de membre honoraire.

**André Tranchemontagne** 64  
H.É.C.  
vient d'être nommé au poste de président de La Brasserie Molson O'Keefe et vice-président principal de Les Brasseries Molson du Canada.

**Michel Allard** 65  
sciences de l'éducation  
histoire 66 et 68  
vient de recevoir le prix d'excellence attribué annuellement par l'Association canadienne pour l'étude du curriculum en reconnaissance de son apport remarquable à l'avancement des connaissances sur l'art d'enseigner. Le professeur Allard oeuvre plus particulièrement en éducation muséale.



Michel Allard

**Jean Bernard Paradis** 65  
H.É.C.  
a été élu président du Conseil de surveillance de la Caisse populaire de Saint-André-Apôtre. Il a aussi été nommé à titre de délégué au 15<sup>e</sup> congrès du Mouvement des caisses populaires Desjardins.



Jean Bernard Paradis

**Jean Guertin**  
H.É.C.

65 directeur de l'École des Hautes Études Commerciales, vient d'être nommé au Conseil d'administration de Alimentation Couche-Tard inc.

**Justin Bournival**  
éducation physique

65 recevait dernièrement un hommage très particulier de la part du Club Kiwanis Laval de Montréal et la Corporation Terre des Jeunes pour ses 20 ans de travail inlassable comme directeur de cet organisme.



Justin Bournival

**Renée Dauphinais**  
service social

66 vient d'être élue présidente de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec.



Renée Dauphinais

**Fernand R. Plante**  
H.É.C.

67 vient d'être nommé vice-président (services corporatifs) du Groupe PEMP inc. et membre du Conseil d'administration de la Coopérative de téléphone de Valcourt. De plus, M. Plante a été élu au Comité administratif de la Corporation professionnelle des administrateurs

65

agréés du Québec et nommé vice-président (finances). Finalement, M. Plante recevait dernièrement le prix Mérite décerné par le Conseil interprofessionnel du Québec.

**Pierre L. Legault**  
H.É.C.

67 vient d'être nommé Fellow (FCA) par l'Ordre des comptables agréés du Québec.



Pierre L. Legault

**Rémi Marcoux**  
H.É.C.

68 vient d'accepter la présidence de la campagne annuelle de financement 1991 du Fonds Leadership H.É.C. Cette campagne s'inscrit dans le cadre général de la campagne «Réussir ensemble» menée conjointement par l'Université de Montréal, Polytechnique et H.É.C.

**Alain Paris**  
H.É.C.

69 vient d'être nommé vice-président de Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne et récemment élu président de l'Ordre des comptables agréés du Québec.



Alain Paris

**Marc G. Fortier**  
droit

69 vient d'être nommé président et chef de la Direction du Groupe SGF.

**Gilles Campeau**  
H.É.C.

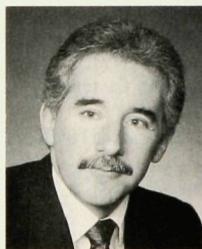
69 a été nommé membre du comité de gestion du Conseil canadien d'insolvabilité et trésorier de cette association.



Gilles Campeau

**Marcel Ostiguy**  
H.É.C.

70 vient d'être nommé associé directeur du bureau de Montréal de Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne.



Marcel Ostiguy

**Hélène Dumont**  
droit

70 a été nommée présidente du Conseil des doyens du Canada.

**Jean Piette**  
droit

70 vient de se joindre au cabinet Ogilvy Renault de Québec pour poursuivre sa carrière en droit de l'environnement.



Jean Piette

**Richard Turcotte**  
H.É.C.

71 vient d'être nommé associé directeur du bureau de Laval de Poissant Thibault - Peat Marwick Thorne.



Richard Turcotte

**Pierre Deniger**  
droit

71 a été nommé au poste de vice-président (affaires corporatives) chez Domtar.

**Yvan J.P. Bourdeau**  
H.É.C.

71 vient d'être nommé au poste de vice-président à la Direction et trésorier à la Banque de Montréal.

**Louis Dalbec**  
linguistique

73 vient d'être élu au Conseil d'administration du musée d'Art de Saint-Laurent.



Louis Dalbec

**Pierre Charette**  
éducation physique

professeur d'éducation physique au collégial à Brébeuf, a été nommé entraîneur-adjoint de l'équipe nationale canadienne de hockey féminin qui participera au 2<sup>e</sup> championnat mondial en Finlande en avril prochain. Il était l'entraîneur-chef de l'équipe du Québec qui a mérité la médaille de bronze aux Jeux du Canada de 1991.

**Denise Tousignant**  
médecine vétérinaire

76 vient de recevoir le titre de Praticien des petits animaux, décerné annuellement par l'Association canadienne des vétérinaires.



Denise Tousignant

**Marie-France Bich**  
droit

77 a été nommée au poste de secrétaire de la Faculté des études supérieures à l'Université de Montréal.

## Trudel, Nadeau, Lesage, Cleary, Larivière et Associés

Avocats

Montréal

300 Léo Pariseau  
Bureau 2500  
Boîte Postale 993  
Succursale Place du Parc  
H2W 2N1  
Téléphone: (514)849-5754  
Télécopieur: (514)499-0312

Québec

5000 boul. des Gradins  
Bureau 300  
G2J 1N3  
Téléphone: (418)623-0610  
Télécopieur: (418)622-7000

**Jean-Denis Pelletier***polytechnique***77**

ingénieur à la STCUM, vient d'être élu président du Conseil de coordination de l'Association des caisses populaires Desjardins de Laval.

*Jean-Denis Pelletier***Charles Larocque***psychologie 80***78***éducation permanente 87*

directeur des ressources humaines chez Bell Helicopter Textron, vient d'être nommé au Bureau de direction de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec.

*Charles Larocque***Daniel Pérusse***droit 85***80***anthropologie 91*

associé de recherche en génétique humaine au Medical College of Virginia, vient de recevoir le Young Investigator Award décerné par la Human Behavior and Evolution Society, une société internationale réunissant des scientifiques étudiant les bases évolutives du comportement humain.

**France Hétu***physiothérapie***81**

présidente de la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec, a été élue à la présidence de l'Association des MBA du Québec.

*France Hétu***Jacques Beauchamp***droit***81**

conseiller juridique à Radio-Canada, a été nommé membre de la Direction des finances et de la planification de l'Association du Barreau canadien pour l'année 1991-1992. M. Beauchamp a changé officiellement son nom et porte maintenant celui de McLaren.

**Diane Lalancette***droit***81**

vient d'être élue présidente du Conseil d'administration du Centre communautaire juridique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**Micheline Chagnon-Lamarche***éducation permanente**sciences infirmières 89***81**

vient d'être réélue à la présidence de l'Association professionnelle des infirmières et infirmiers cadres du Québec (APIICQ).

**Louis Plamondon***chimie***89**

vient de se joindre à Bio-Méga à titre de chercheur adjoint au Département de chimie.

**Jean Rancourt***chimie 88***83**

vient de se joindre à Bio-Méga à titre de chercheur adjoint au Département de chimie.

**Claire Deschamps***médecine dentaire***84**

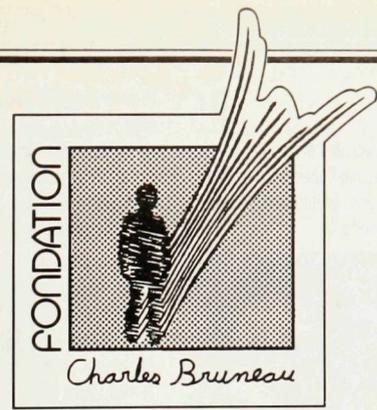
qui est actuellement présidente de la Société dentaire de Montréal, sera présidente de la Fédération des sociétés dentaires du Grand Montréal pour l'année 91-92. Cet organisme regroupe la Société dentaire de Montréal, le Montreal Dental Club et Mount Royal Dental Society.

*Claire Deschamps***Daniel Gervais***droit***84**

vient d'être nommé au poste de directeur général de la Fédération internationale de la vidéo, dont le siège administratif est à Paris.

**Sylvie Fournaise***médecine vétérinaire***85**

vient d'être nommée au poste de vétérinaire surveillant (microbiologie et urgences alimentaires) à Agriculture Canada.



## Pour l'aménagement du Centre de cancérologie-pédiatrique Charles-Bruneau

La Fondation Charles-Bruneau est un organisme à but non lucratif, créé en 1990 en vue d'aider au financement d'un projet relié à la lutte contre le cancer chez l'enfant, soit l'aménagement d'un centre de cancérologie pédiatrique d'envergure provinciale rattaché à l'Hôpital Sainte-Justine.

La création de la Fondation fut motivée essentiellement par le désir et le souci d'assurer à tous les enfants du Québec qui sont atteints de cancer - près de 300 nouveaux cas par année - un meilleur milieu de traitement de manière à maximiser leurs chances de survie et à minimiser les inconvénients associés au traitement de la maladie.

Les membres de la Fondation sont conscients que des efforts accrus doivent être déployés actuellement, au Québec, en cancérologie pédiatrique pour assurer de meilleures chances de survie aux enfants atteints de cancer. Or, ceci n'est possible que si l'on permet à ces enfants d'avoir accès à un centre de traitement pourvu non seulement d'un équipement de haute technologie, mais également offrant un environnement de qualité tant aux parents qu'aux enfants pour qui, souvent, l'hôpital devient un second chez soi.

Dans la poursuite de ces objectifs, la Fondation fait appel à la générosité et à la participation du public, des corporations, des clubs sociaux, des fonds de bienfaisance en vue d'amasser, sur une période de 5 ans, 7 des 17 millions requis pour mener à terme le projet de construction et d'aménagement d'un centre de cancérologie pédiatrique.

En dernière analyse la création, au Québec, d'un centre de cancérologie pédiatrique constitue le seul moyen dont on dispose pour faire en sorte que le rêve de Charles Bruneau devienne une réalité pour tous les enfants atteints de cancer, à savoir:

**«QUAND JE SERAI GRAND, JE SERAI GUÉRI».**

Chaque contribution est précieuse:

Fondation Charles-Bruneau  
551, Sir Wilfrid Laurier  
Bureau 105  
Beloeil (Québec)  
J3G 4J1

Tél.: 1 (514) 446-4686

**Jean Vachon***aménagement*

a été nommé directeur développement des affaires pour le Groupe Robert Vachon Design inc., chef de file dans le domaine du design d'intérieur au Canada.



Jean Vachon

**85****Vincent Hogue***relations industrielles*

directeur de compte, services bancaires personnels au Centre bancaire CIBC, vient d'être nommé le 60<sup>e</sup> président de la Jeune chambre de commerce de Montréal (JCCM) pour un mandat d'un an.



Vincent Hogue

**85****Pierre Couture***médecine*

anesthésiste à l'hôpital Notre-Dame, a reçu la bourse de la Fondation Chartier (pour l'enseignement médical à l'hôpital Notre-Dame). Il ira parfaire sa formation en anesthésie pour la chirurgie vasculaire et en échographie cardiaque transoesophagienne au Centre hospitalier universitaire Pitié-Salpêtrière, à Paris.



Pierre Couture

**86****Michel Berdnikoff***droit*

a été nommé adjoint spécial pour le Québec auprès du ministre des Communications du Canada, Perrin Beatty, lors du dernier remaniement ministériel du gouvernement fédéral.

**86****Pierre-Karl Péladeau***droit*

vient d'être nommé président du Groupe Quebecor inc. M. Péladeau siège sur plusieurs conseils d'administration, dont ceux de Donohue inc. et des Imprimeries Quebecor inc.



Pierre-Karl Péladeau

**87****Frédéric Brochu***bibliothéconomie*

vient de recevoir le prix annuel de l'Association des archivistes du Québec destiné aux institutions publiques.

**87****Stéphane Roy***musique*

enseignement secondaire musique 90 étudiant au doctorat en composition électroacoustique à l'Université de Montréal, a reçu la médaille d'or académique du Gouverneur général du Canada pour la qualité de ses résultats aux études supérieures. Il a également mérité une mention d'honneur au 9<sup>e</sup> Concours international de musique électroacoustique de Bourges, en France, pour son oeuvre *Janvier - Quêtes de chaleurs*.

**88**

Stéphane Roy

**Fabienne van de Rydt***physique*

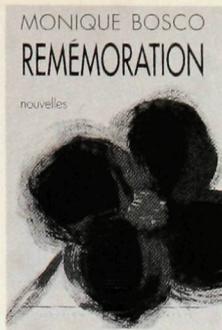
vient d'être sélectionnée comme assistante de recherche au Spact Telescope Science Institute de Baltimore en vue d'effectuer des travaux subventionnés par la NASA et en collaboration avec l'Université John Hopkins.

**88**

Fabienne van de Rydt

**Décès**

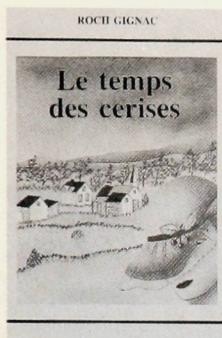
<b>Wilfrid Guérin</b> <i>droit</i>	17	<b>Jean Beetz</b> <i>droit</i>	50
<b>Fénélon Roy</b> <i>théologie</i>	26	<b>Donat Grégoire</b> <i>pharmacie</i>	50
<b>Eugène Vermette</b> <i>agronomie</i>	28	<b>Roland Guillemette</b> <i>polytechnique</i>	51
<b>Denis Azellus</b> <i>droit</i>	29	<b>Augustin Rochon</b> <i>médecine dentaire</i>	51
<b>Paul Maurice Picard</b> <i>médecine</i>	29	<b>Paul-André Boileau</b> <i>médecine</i>	52
<b>Jean Cornez</b> <i>droit</i>	30	<b>Robert-Claude Bérubé</b> <i>théologie</i>	53
<b>Louis-Philippe Roy</b> <i>H.É.C.</i>	33	<b>Marcel Comtois</b> <i>médecine</i>	54
<b>Lucien Lavigne</b> <i>polytechnique</i>	33	<b>Pierre Schiettekatte</b> <i>polytechnique</i>	58
<b>Lionel Chartier</b> <i>droit</i>	34	<b>Roland Piquette</b> <i>lettres</i>	59
<b>Alphonse Bélanger</b> <i>architecture</i>	34	<b>Morton Freedman</b> <i>pharmacie</i>	60
<b>Jean Girard</b> <i>H.É.C.</i>	36	<b>Gilles Champagne</b> <i>pharmacie</i>	62
<b>Joseph Nérée Allaire</b> <i>médecine</i>	37	<b>François Renaud</b> <i>droit</i>	64
<b>Louis-Philippe Dagenais</b> <i>H.É.C.</i>	38	<b>Luc Charron</b> <i>H.É.C.</i>	64
<b>Jean Lacroix</b> <i>polytechnique</i>	41	<b>Jeannette Vézina</b> <i>sciences infirmières</i>	66
<b>Paul Bousquet</b> <i>polytechnique</i>	41	<b>Roland Duplessis</b> <i>sciences de l'éducation</i>	69
<b>André Bergevin</b> <i>H.É.C.</i>	44	<b>Pierre Normandeau</b> <i>géographie</i>	70
<b>Jean-Louis Dugal</b> <i>H.É.C.</i>	44	<b>Norman Lifshitz</b> <i>pharmacie</i>	71
<b>Armand Goudreau</b> <i>H.É.C.</i>	45	<b>Marian Karpacz</b> <i>droit</i>	72
<b>Conrad Séguin</b> <i>médecine dentaire</i>	46	<b>Fernand Pigeon</b> <i>sciences de l'éducation</i>	75
<b>Chaim Denburg</b> <i>philosophie</i>	46	<b>Jacques Dubuc</b> <i>théologie</i>	76
<b>Madeleine Gariépy-Dubuc</b> <i>lettres</i>	47	<b>Jean-Philippe Peides</b> <i>médecine</i>	77
<b>Maurice Chartrand</b> <i>droit</i>	48	<b>Arthur Villeneuve</b> <i>théologie</i>	77
<b>Joseph Vallières</b> <i>droit</i>	48	<b>Pierre Frenette</b> <i>H.É.C.</i>	79
<b>Amédée Monet</b> <i>droit</i>	49	<b>Marc Bellerive</b> <i>polytechnique</i>	81
<b>Wilfrid Laurin</b> <i>polytechnique</i>	49	<b>Paul Ste-Marie</b> <i>enseignement secondaire</i>	85
<b>Claire Janelle</b> <i>sciences sociales</i>	50	<b>Annie Belzil</b> <i>anthropologie</i>	86



**Remémoration**

Monique Bosco  
*Lettres 1951 et 1953*

Souvenirs retrouvés, inventés ou rêvés égrèment les pages de *Remémoration*. Le coup de crayon de Monique Bosco révèle, en quelques traits rapides, les envies inassouvies, les contradictions et les bonheurs faciles de femmes à la mémoire longue. Histoires féminines qui reprennent toutes la ritournelle de la vie, si attachante, si prenante, si vivante...  
Collection l'Arbre, Hurtubise HMH, 1991  
96 pages, 14,50\$



**Le temps des cerises**

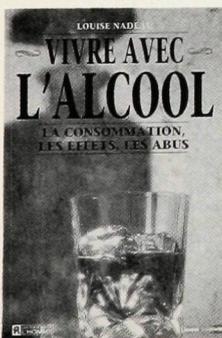
Roch Gignac  
*H.É.C. 1973*

L'auteur relate dans ce roman la vie difficile de Rose, une jeune veuve mais encore femme. Rose découvre vite que l'amour, aux yeux de la société des années 30, lui est résolument interdit. Sous forme de chronique d'avant-guerre, le lecteur au fil des pages découvre les nombreux tabous de cette époque (entre autres, l'amour libre, l'homosexualité) qui confinaient trop souvent les gens au silence.  
Éditions Les Presses d'Amérique, 1991  
142 pages, 12,95\$

**Les guides de voyages Phidal**

André Maccabée  
*Éducation permanente 1978*

Ces guides, écrits par une équipe de professionnels du tourisme, contiennent tout ce qu'il faut pour comprendre le pays, le découvrir et également tout ce qu'il faut pour affronter les difficultés pratiques, pour se distraire de jour ou de nuit: les restaurants, les magasins, les sports, les spectacles. Une section sur la langue, un lexique espagnol et de nombreuses cartes. Sont disponibles les guides suivants: Venezuela, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine et Mexique.  
Prix: de 12,95\$ à 17,95\$  
Éditions Phidal



**Vivre avec l'alcool:  
la consommation, les effets,  
les abus**

Louise Nadeau  
*Psychologie 1970 et 1973*

Ce livre ne cherche pas à prêcher l'abstinence ni à dénoncer les méfaits de l'alcool. Il répond plutôt à des questions que chacun se pose à un moment ou un autre. Si vous souhaitez mettre à jour vos connaissances sur l'usage et les abus de l'alcool et des autres drogues, voici le livre qu'il vous faut.  
Les Éditions de l'Homme, 1991  
256 pages, 19,95\$

**L'hypnose clinique  
en médecine dentaire**

Maurice Bourassa  
*Psychologie 1974*  
Clément Leclerc  
*Médecine dentaire 1974*

Ce livre s'adresse aux dentistes et aux membres de l'équipe dentaire qui désirent se familiariser à la fois avec le phénomène de l'hypnose et ses applications possibles en médecine dentaire. Les auteurs abordent les questions que les praticiens et leurs patients se posent quant à l'hypnose et à son utilisation dans le contexte particulier de la dentisterie. Ce livre se veut également un guide d'apprentissage des techniques hypnotiques appliquées à la médecine dentaire.  
Éditions du Méridien, 1991  
213 pages, 39,95\$

**Toi qui viens nous guérir**

Jean Martucci  
*Théologie 1955 et 1976*

Ce livre posthume de Jean Martucci explore la dimension spirituelle et la riche symbolique de la maladie et de la guérison. La souffrance est révolte, la souffrance est appel. Elle porte en notre corps l'écho de la croix, signe de mort, gage de résurrection, de pardon, de vie inaliénable.  
Novalis, 1991  
12,95\$

**Gérer la victoire?  
Organisation, communication,  
stratégie**

Robert Bernier  
*Science politique 1988*

L'élection fédérale de l'automne 1988 a été dominée par la question du libre-échange. Robert Bernier retrace et analyse les préparatifs électoraux des Conservateurs, des Libéraux et des Néo-démocrates dans les deux années précédant le déclenchement de l'élection, ainsi que le comportement des stratèges et de leurs organisations respectives au cours de l'élection.

Gaëtan Morin Éditeur, 1991  
344 pages, 34\$

**Philippe Aubert de Gaspé  
Seigneur et homme de lettres**

Jacques Castonguay  
*Philosophie 1960*

Il n'existait, jusqu'à maintenant, aucune biographie élaborée de Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur des Anciens Canadiens, l'un des romans les plus connus de l'histoire littéraire du Québec. Jacques Castonguay livre aujourd'hui le fruit de ses patientes recherches. Il a suivi l'auteur à travers ses multiples activités: étudiant, traducteur, avocat, shérif, homme d'affaires, seigneur, romancier et mémorialiste. Il apporte des faits nouveaux, des textes inédits.  
Les Éditions du Septentrion, 1991  
202 pages, 19,95\$



### La dysphagie chez la personne âgée

Sylvie Abadie  
*Diététique 1985*  
Isabelle Desjardins  
*Nutrition 1982*  
Martine Gaudreault  
*Nutrition 1984*  
*Éducation permanente 1987*  
Sylvie Lefebvre  
*Diététique 1985*  
Marie St-Onge  
*Diététique 1988*  
Ayotte Dawn

Ce document se veut un outil de travail pratique; on y retrouve une grille d'évaluation, un tableau des textures appropriées aux différents types de dysphagie et une liste des produits et méthodes d'épaississement de plusieurs aliments. On peut se procurer des copies de ce document de 26 pages au coût de 18,50\$ plus 1,50\$ pour les frais de poste en communiquant avec:

Partenaires en géranto-nutrition  
A/S Marie St-Onge  
7914, rue Casgrain  
Montréal (Québec)  
H2R 1Z3

### Calculs, dosages et médicaments

Sylvie Dubois  
*Éducation permanente 1988*  
*Sciences de l'éducation 1991*

Quel que soit son champ d'activité, le personnel infirmier doit administrer tout médicament avec la plus grande précision. Il doit donc posséder une solide connaissance des calculs et des principes directeurs nécessaires à l'administration sécuritaire des médicaments. Ce livre est un guide complet d'utilisation pratique ayant pour but l'administration adéquate des médicaments.

McGraw-Hill Éditeurs, 1991  
160 pages, 19,95\$

### Le lecteur optique Un progrès social?

Marie-Lise Lavigne  
*Sociologie 1983 et 1990*

S'appuyant sur des observations de poste de travail dans quatre supermarchés d'alimentation au sein d'une chaîne québécoise, cet ouvrage analyse le lien entre un changement technologique et le travail de la caissière de supermarché. Cet ouvrage corrobore l'affirmation voulant que l'implantation des nouvelles technologies ne va pas toujours de pair avec un progrès social pour la main-d'oeuvre.

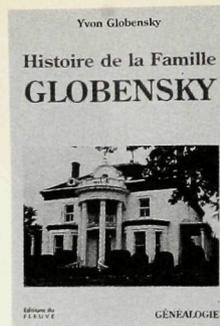
Éditions Agence d'Arc, 1991  
145 pages, 26,75\$



### Histoire de la famille Globensky

Yvon Globensky  
*Géologie 1959*

L'ouvrage contient plus de 800 notices biographiques et retrace l'histoire d'une famille dont le premier représentant en Amérique fut August Franz Glaubenskindt (ou Globensky), chirurgien dans un régiment de mercenaires allemands venus en 1781 défendre le Canada contre l'envahisseur américain.  
Éditions du Fleuve, 1991  
438 pages, 29,95\$



### Apprendre... c'est un beau jeu

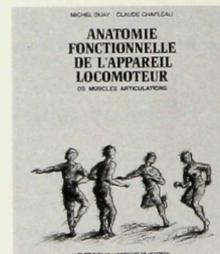
Mireille Baulu-MacWillie  
*Philosophie 1962 et 1965*  
*Sciences de l'éducation 1982*  
Réal Samson

Bien que l'ouvrage ait été conçu pour répondre aux besoins du milieu acadien néo-écossais, les auteurs ont voulu que les principes pédagogiques énoncés puissent aller au-delà des frontières de la Nouvelle-Écosse.  
Les Éditions de la Chenelière inc., 1990  
224 pages, 29,95\$

### Anatomie fonctionnelle de l'appareil locomoteur

Claude Chapleau  
*Éducation physique 1962*  
*Technique éducationnelle 1963 et 1966*  
Michel Guay  
*Éducation physique 1971 et 1975*

Véritable introduction à l'anatomie fonctionnelle de l'appareil locomoteur, cet ouvrage aborde l'étude de trois grands ensembles indispensables au mouvement: l'ostéologie, l'anthropologie et la myologie. L'approche utilisée propose une connaissance des structures squelettique et musculaire, de leur interrelations ainsi que de leur motilité.  
Gaëtan Morin Éditeur, 1991  
299 pages, 39\$



### La grammaire en tableaux

Marie-Eva de Villers  
*Lettres 1969*

L'ouvrage reprend, pour la plupart, les tableaux du multidictionnaire des difficultés de la langue française. Cet ouvrage de référence ordonne en tableaux les informations grammaticales, orthographiques, typographiques. Il les explique dans une langue simple et les illustre d'exemples tirés de notre réalité.  
Éditions Québec/Amérique, 1991  
209 pages, 13,95\$



## CENTRE DE MASSOTHÉRAPIE AU CEPsum

Stade d'hiver, local #249

Information:

**345-1741**

Lundi au vendredi 10:00 - 20:00  
Samedi 11:00 - 16:00

"Où la détente  
est un art!"



### Le marathon. Deuxième édition

François Péronnet  
Éducation physique 1975  
Physiologie 1980  
Guy Thibault  
Éducation physique 1979, 1981 et 1989  
Marielle Ledoux  
Éducation physique 1977  
Guy R. Brisson  
Médecine 1978

Cette deuxième édition, complètement remaniée et augmentée de 200 pages, comprend deux nouveaux chapitres consacrés à l'entraînement. Les auteurs proposent au coureur une méthode de planification des séances d'entraînement du début à la fin d'une saison de course, fondée sur une série de calculs simples et de tables individualisées.  
Éditeur Décarie, 1991  
438 pages, 34,50\$



### Un mal étrange

Paul de Grosbois  
Sciences de l'éducation 1969  
Éducation permanente 1978

Un mélange de fiction et de réalisme où les progrès de la science n'ont pas fini de nous étonner. Pour les adolescents de 12 à 16 ans.  
Les Éditions de la courte échelle, 1991  
157 pages, 7,95\$

### Tante-Lo est partie

Francine Girard  
Histoire de l'art 1968

Tante-Lo est morte. Sophie reste toujours vivante. Une réflexion intelligente et sensible sur la disparition d'une personne qui nous est chère. Un roman tendre comme la mémoire quand un être que l'on aimait vient parfois y flotter doucement.  
Boréal junior, 1991  
119 pages

### Des photos qui parlent

Jean-Marie Poupart  
Lettres 1969

Une aventure policière avec le duo le plus perspicace de l'heure. Pour les lecteurs de 9 ans et plus.  
Les Éditions de la courte échelle, 1991  
93 pages, 7,95\$

### Pour être gagnant(e). Techniques de réussite au secondaire

Gilles Fournier  
Études anglaises 1976  
Carol Ann Fournier

Comme les auteurs le précisent, il ne s'agit pas de multiplier les heures d'étude et de travail, mais plutôt de rendre le temps de travail plus efficace et profitable en combinant méthode, discipline et moyens pratiques.  
Éditions Beauchemin ltée, 1991  
Cahier d'activité, 185 pages, 11\$  
Guide pédagogique, 226 pages, 34,60\$

### Un fantôme dans le miroir

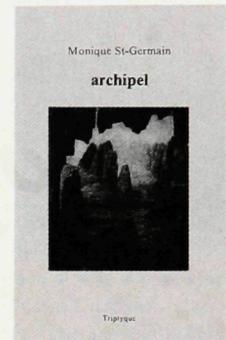
Marie-Francine Hébert  
Lettres 1971

Dans ce quatrième titre de la série, Méli Mélo nous entraîne dans une histoire de fantôme à dormir debout. Pour les lecteurs de 7 ans et plus.  
Les Éditions de la courte échelle, 1991  
61 pages, 7,95\$

### Archipel

Monique St-Germain  
Études françaises 1979  
Histoire de l'art 1986

Errer et voyager entre les îles du désir, du vertige, de la blessure et de la mort, traverser les abîmes et les sombres territoires du brouillon et des ratures, voilà ce que nous proposent ces poèmes merveilleusement accompagnés des œuvres de grands peintres, de Léonard de Vinci à Van Gogh en passant par Cézanne et Caravage.  
Triptyque, 1991  
103 pages, 12,95\$



### Sophie lance et compte

Louise Leblanc  
Sciences de l'éducation 1964  
Une fille gardienne de but, c'est déjà un exploit! Pour Sophie, tout est possible pour aller au bout de son rêve. Pour les lecteurs de 7 ans et plus.  
Les Éditions de la courte échelle, 1991  
62 pages, 7,95\$

### Je suis ce que je pense

Léon Robichaud  
Théologie 1963  
Ce livre se veut l'essentiel des conseils donnés à ceux et celles qui veulent sortir de leurs dysfonctions et surmonter la culpabilité, l'inquiétude et la méfiance. En d'autres mots, ce sont vos pensées qui sont à l'origine de vos malaises émotionnels.  
En vente chez Léon Robichaud  
37 Cléophas  
Valleyfield (Québec)  
16S 2V3



# PETRIE RAYMOND

## COMPTABLES AGRÉÉS



Représentation internationale

INTERCONTINENTAL  
ACCOUNTING  
ASSOCIATES

1320, BOUL. GRAHAM, BUREAU 200  
MONTREAL (QUEBEC) H3P 3C8

TÉLÉPHONE: (514) 342-4740 — TÉLÉCOPIEUR: (514) 737-4049

### Les contes du petit Crou-Crou

Claude A. Des Marais  
Droit 1981

Contes pour enfants. Ce livre a connu un certain succès scolaire et pédagogique à la Commission scolaire Sainte-Croix l'an dernier.

Les Éditions du Coin, 1991  
51 pages, 7\$



### Prévention et traitement en hygiène dentaire

Diane Gosselin  
Esther M. Wilkins  
Hygiène dentaire 77

Cet ouvrage est la version française de la sixième édition du livre *Clinical Practice of the Dental Hygienist* de l'auteure américaine Esther M. Wilkins. Le contenu et la terminologie du manuel ont été adaptés à la réalité professionnelle et légale québécoise. Outil de référence fondamental pour les diplômés en hygiène dentaire.

Gaëtan Morin Éditeur, 1991  
727 pages, 65\$

### Théorie et pratiques en organisation communautaire

Louis Favreau  
Sociologie 73 et 88  
Laval Doucet

Voilà un ouvrage de base en organisation communautaire dont le contenu gravite autour de trois axes: le développement local, l'action sociale et le planning social. Les auteurs relatent les fondements sociaux, l'histoire, les principaux champs d'intervention, les principales stratégies, les perspectives, les apports spécifiques ainsi que les conditions générales d'exercice de la pratique d'organisation communautaire.

Presses de l'Université du Québec, 1991  
467 pages, 29,96\$

### Repenser le travail. Quand les femmes accèdent à l'égalité

Ginette Legault  
Sciences politique 79 et 82

Les programmes d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes (programmes d'action positive) ont maintenant cinq ans. Quel bilan peut-on dresser de ces premières années d'existence? Cet ouvrage montre que ces programmes ont un potentiel de transformation sociale qui dépasse largement ce qu'on appelle les nouvelles formes d'organisation du travail: ils conduisent à repenser le travail tout autant que les rapports entre les hommes et les femmes.

Les Éditions Liber, 1991  
192 pages, 19\$

### Recherche qualitative Guide pratique

Jean-Pierre Deslauriers  
Arts 65

Puisant aux sources du courant américain, l'auteur propose une approche où théorie et pratique se conjuguent. De la collecte des informations à la rédaction du rapport de recherche, en passant par l'histoire du développement de la méthodologie propre à la recherche qualitative, la constitution des données et leur analyse, ce livre examine l'ensemble des étapes de recherche, tant sous l'angle théorique que celui des problèmes concrets que rencontrent les chercheurs en sciences sociales.

McGraw-Hill Éditeurs, 1991  
142 pages

## Maison de Jonathan Bénévoles demandés

La Maison de Jonathan, qui vient en aide à des jeunes en difficulté de 14 à 18 ans, cherche des bénévoles disponibles le jour ou le soir, au moins une journée par semaine, pour une période de un an. La personne bénévole, dont la formation est assurée par la Maison de Jonathan, animera à son choix des ateliers manuels (cuisine, découpage de bois, pyrogravure, moulage de plâtre, etc.), des ateliers académiques (français, anglais, mathématiques) ou des ateliers musicaux (guitare, clavier, piano, etc.). Une rencontre d'information aura lieu le mardi 14 janvier 1992, au 888, rue Marmier, Longueuil. Information: Paulette Godin, (514) 670-4099.

## RECONNAISSANCE I

Lorsque les œuvres à tirage limité sont épuisées, la rareté leur fait prendre de la valeur. C'est ce qui pourrait se passer bientôt avec l'œuvre de l'infirmière, artiste peintre Claudette Bouchard, utilisée dans le cadre de *Reconnaissance I*.

En vous procurant cette œuvre de *Reconnaissance I*, vous appuyez l'avancement de la recherche en sciences infirmières au Québec.

### RECONNAISSANCE I

Une nouvelle façon de dire merci aux infirmières du Québec.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Tél.: ( ) \_\_\_\_\_

\* Inclus les taxes applicables

### Mode de paiement:

Chèque  
ou mandats  Mastercard

N° de carte: \_\_\_\_\_

Date d'expiration: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_



Rue du Parc 1990

Claudette Bouchard, inf.

35cm x 25 cm  
Reproduite sur papier chiffon, signée et  
numérotée de 1 à 300 (épreuve de presse),  
et de 1 à 500.

62,50 \$

Chèque libellé à l'ordre de **FRESIQ**  
4200, boul. Dorchester ouest  
Montréal (Québec) H3Z 1V4  
(514) 935-2501 ou 1-800-363-6048  
Télécopieur: (514) 935-1799

Commande téléphonique acceptée, N°TPS: 123-672-735

## Campagne RÉUSSIR ENSEMBLE, Famille universitaire

# Les diplômés souscrivent généreusement

**L**a campagne RÉUSSIR ENSEMBLE auprès des diplômés «Noms spéciaux» progresse selon le rythme prévu. En effet, à la mi-novembre les rapports transmis par les bénévoles totalisaient 222 500 \$ en plus d'un montant à venir estimé à 140 000 \$. Ces résultats sont particulièrement encourageants et nous font espérer que l'objectif d'un million sera non seulement atteint mais dépassé.

On se rappellera que les «Noms spéciaux» sont des donateurs qui s'engagent à souscrire un minimum de 1 000 \$ par année pendant cinq ans.

Plusieurs diplômés, en plus de faire un tel don, ont accepté de participer à l'organisation de cette campagne. Nous publions ici une nouvelle liste de ces bénévoles à qui nous désirons rendre hommage.

### Architecture

Serge Carreau, 1962  
Président

Gilles L. Larose, 1944  
Jean Ouellet, 1952  
Paul Gauthier, 1960  
André-J. Mercure, 1960  
Marc Bélanger, 1962  
Claude Bisson, 1962  
Paul Faucher, 1964  
Jacques Beique, 1967  
André Riopel, 1973  
Robert Porcheron, 1976  
Michel Morin, 1978

### Droit \*

Pierre-L. Lapointe, 1963  
Président



### Informatique et recherche opérationnelle

François Coupal, 1983  
Président

Jacques Ferland, 1967  
Berthold Bérubé, 1973  
Yves Godbout, 1973  
Pierre Vinel, 1973  
Yves Salvail, 1984

### Mathématiques

Yves Guérard, 1956  
Président

Maurice L'Abbé, 1945  
Laval Mathieu, 1959  
Réal Lavoie, 1967  
Jean Cloutier, 1969  
Pierre Bouvier, 1970  
Diane Fleurent, 1975

### Médecine \*

Georges Bélanger, 1958  
Président



### Optométrie

Guy Meunier, 1960  
Président



### Pharmacie

Jean-Paul Marsan, 1958  
Président

Diane Lamarre, 1977  
(en complément de la liste déjà publiée)

D'autres noms de bénévoles seront publiés ultérieurement.

\* Comité en voie de formation.

## Opération télécourrier

Plusieurs diplômés ont bien voulu accepter la présidence de leur secteur respectif. Nous en publions, ici, une première liste :

Sciences de l'éducation:

Jean-Claude Rondeau, 1971

Arts et sciences  
(Lettres et sciences humaines):

Antonine Maillet, Lettres 1962

Arts et sciences  
(Psychologie et sciences sociales):

Alain Dubuc, Sciences économiques 1972

Arts et sciences  
(Sciences naturelles):

Hubert Reeves, Physique 1953

Aménagement:

Aurèle Cardinal, Urbanisme 1975

Pharmacie:

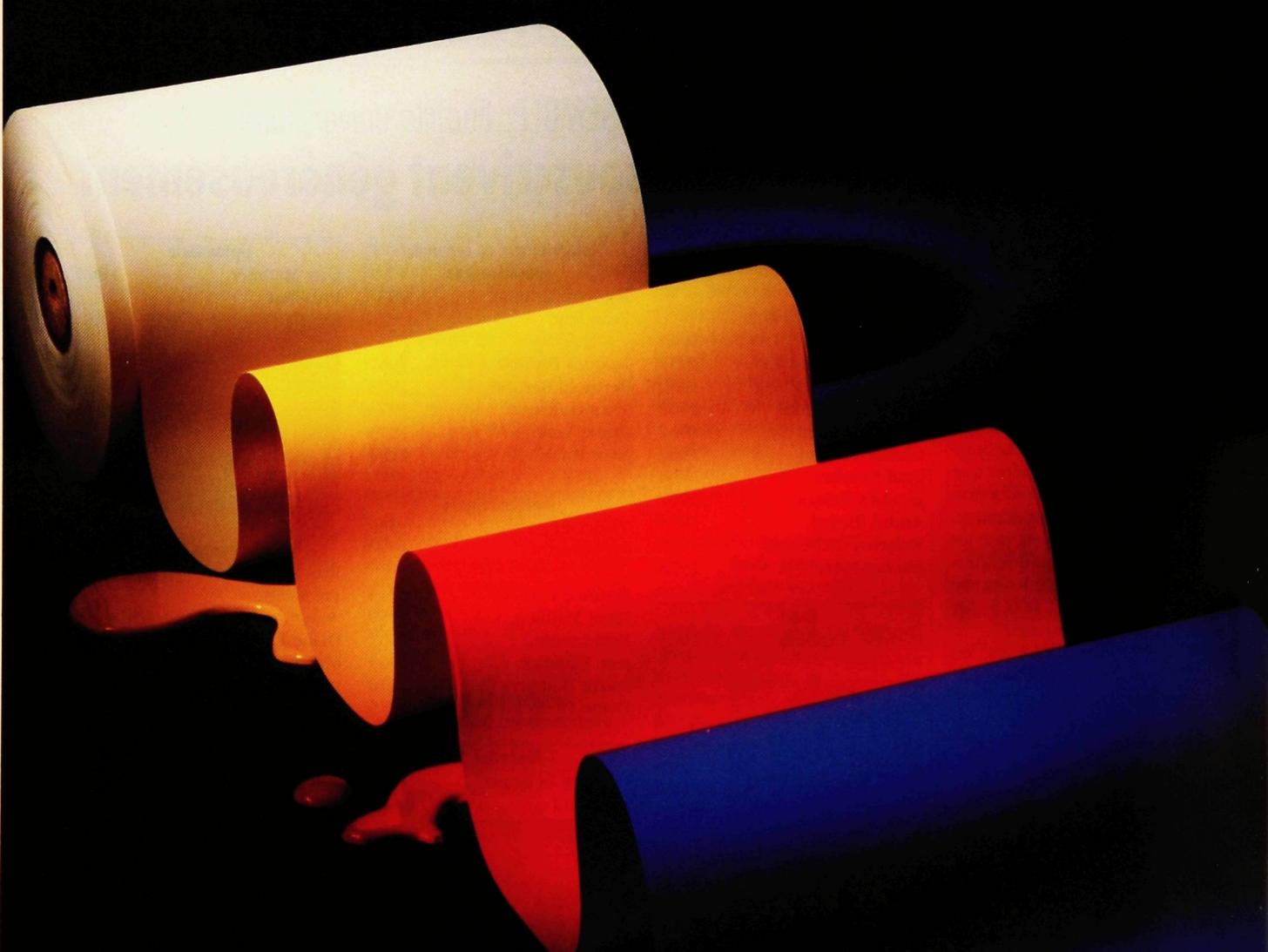
Jean-Paul Marsan, 1958

Droit:

Pierre-L. Lapointe, 1963

**C**ette activité qui est en marche depuis la fin de septembre vise à rejoindre l'ensemble des diplômés de l'Université de Montréal à l'exception, bien sûr, de ceux et de celles qui auront souscrits lors de la sollicitation des «Noms spéciaux».

D'ici à la fin du mois de décembre 1991, les diplômés des facultés des Sciences de l'éducation, de Pharmacie et de l'Aménagement seront invités à participer à la plus importante campagne de financement de l'histoire de l'Université et des deux grandes écoles affiliées, Polytechnique et H.É.C.

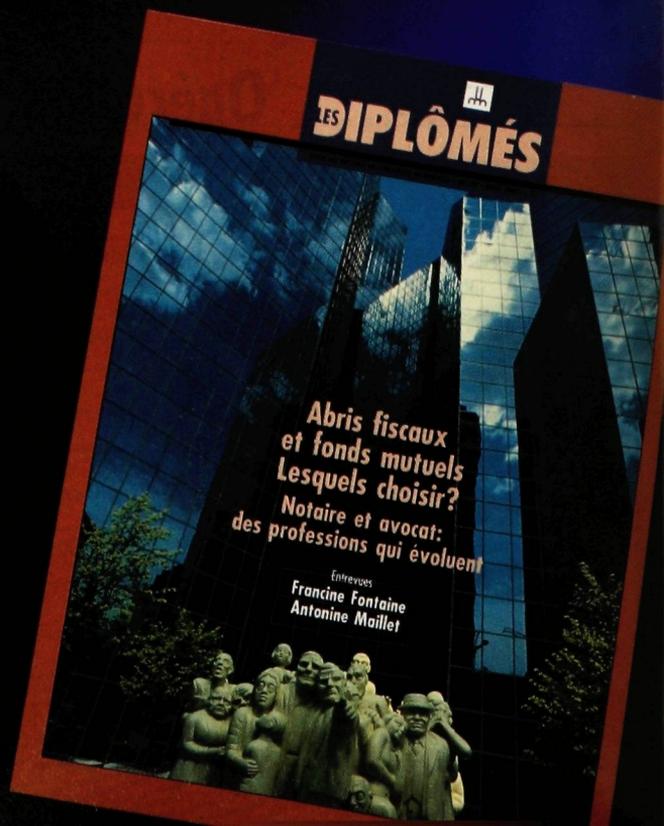


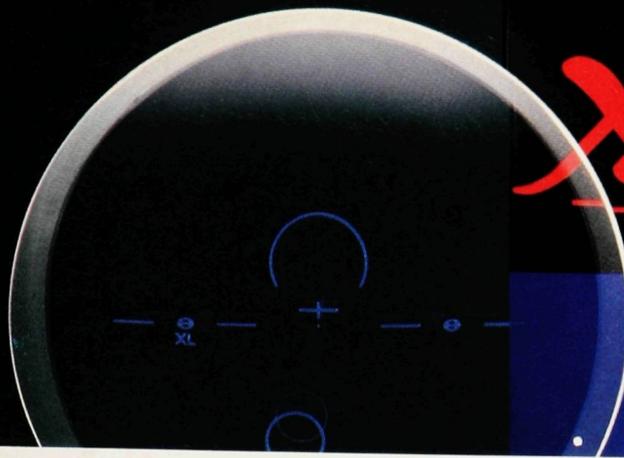
*Aussi simple  
que vous le  
souhaitez !*

- Impression
- Reliure
- Pré-impression
- Pelliculage et séparations de couleur

**Interweb inc.**

1603 BOUL. MONTARVILLE,  
BOUCHERVILLE, P.Q. J4B 5Y2  
TÉL.: 655-2801 527-9297





80mm

SOLA XL Progressive Lens

Perma-Gard™  
Semi-Finished

# Devenez porteur de bonnes nouvelles.

Vous ne pouvez empêcher vos patients de devenir presbytes. Cependant, vous pouvez leur fournir des lentilles plus confortables à porter tout en rendant leur vision plus nette.

La lentille XL de Sola: la lentille progressive spécialement conçue pour répondre aux besoins des nouveaux presbytes.

### Comme une lentille simple vision.

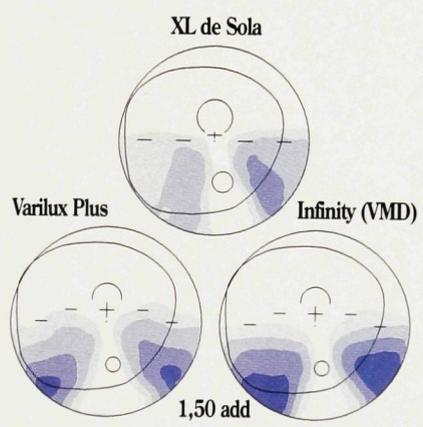
L'adaptation à de nouvelles lentilles peut être longue et difficile pour les nouveaux presbytes. Par contre, ils s'adaptent presque instantanément aux lentilles XL. Pourquoi? Parce que, contrairement aux autres lentilles, la lentille XL ne nécessite presque pas d'adaptation.

Notre secret? Une conception unique asymétrique dont l'aberration peut être facilement enlevée.

Le résultat est incomparable. Les lentilles XL possèdent moitié moins de cylindre temporal que les lentilles

Le tracé des configurations optiques est une méthode reconnue pour décrire la conception d'une lentille progressive. Toutefois, en plus des propriétés optiques, plusieurs facteurs physiologiques influencent aussi la satisfaction du patient. Voilà pourquoi il est impossible de prévoir avec précision si un patient spécifique s'adaptera facilement à un modèle particulier de lentille. Seul un professionnel de la vue peut déterminer le modèle le plus favorable au patient particulier.

Les tracés contours et les configurations ont été analysés chez Sola à Petaluma, Ca. Varilux VMD (Infinity) et Varilux Plus sont des marques de commerce déposées de la Corporation Varilux. Droits réservés, 1990 Sola Optical USA, Inc. \*La garantie de remplacement s'applique aux lentilles. Celle-ci ne comprend pas les extras.



*XL a moitié moins de cylindre temporal que les autres marques. Les patients ont donc l'impression de porter une lentille simple vision.*

Varilux Plus et Infinity. Les patients nous affirment qu'ils ont l'impression de porter une lentille simple vision.

### Meilleure — À n'importe quelle distance.

XL améliore non seulement la vision de loin, mais la vision à n'importe quelle distance.

Les corridors sont vastes et clairs. L'adaptation et les ajustements se font donc plus rapidement. Les corridors de XL sont jusqu'à deux fois plus larges que ceux de Varilux Plus, sans cylindre inutile, et jusqu'à 75% plus vaste que Infinity (VMD).

Les zones de lectures sont très vastes, stables et exactes. Et, contrairement à Infinity, les puissances d'additions n'augmentent pas au-delà de celles prescrites.

### Vous pouvez vous fier aux succès antérieurs.

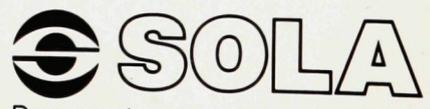
XL facilite le choix de lentilles aux 6 millions de nouveaux presbytes chaque année.

XL est la seule lentille conçue spécialement pour répondre aux besoins spécifiques des nouveaux presbytes. Plus d'un million et demi de patients satisfaits prouvent son succès.

Finalement, pour vous donner plus confiance, XL possède la plus longue garantie\* de l'industrie: 90 jours entiers.

Ne prescrivez pas de lentilles progressives tout-usage aux nouveaux presbytes. Fournissez-leur une lentille qui répond parfaitement à leurs besoins.

Demandez dès aujourd'hui les lentilles XL de Sola.



Des avantages nettement visibles.

Sola Optique: Montréal (800) 363-7818 ou Toronto (800) 268-1816.

# 1 000 VOYAGES, 1 000 ARBRES DE PLUS AU COSTA RICA



Tout achat  
d'un voyage  
chez  
INTER TOURS  
vous permet de :

- Planter un arbre au COSTA RICA.
- Participer au tirage d'un voyage "Croisière écologique : découverte de la nature" d'une durée de deux semaines pour deux personnes au COSTA RICA.

Date du tirage :  
29 avril 1992 \*

Règlements du concours disponibles  
à l'Association des diplômés de  
l'Université de Montréal  
3750, rue Jean-Brillant,  
bureau 410  
Montréal, Qc  
H3T 1P1



  
Voyages  
**inter tours**  
Dé détenteur d'un permis du Québec

4402, rue St-Denis,  
Montréal, Qc

Tél.: 514 849-2012  
Fax: 514 849-3059

Voyages  
**inter tours**  
en collaboration avec  
**l'Association  
des diplômés  
de l'Université  
de Montréal**